

# RAPPORT ANNUEL 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20250925-D2025-9-5-9-DE

sur le prix et la qualité du service public de prévention  
et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2025

Publication : 06/10/2025



LE SEROC

TRIER ET TRAITER

RÉDUIRE

INFORMER

INDICATEURS FINANCIERS

# SOMMAIRE



## LE SEROC

- La gouvernance p.4
- Le territoire p.6
- Les faits marquants p.7
- Les compétences p.8
- Les infrastructures p.10
- Les objectifs réglementaires p.12
- Les adhérents p.13
- Les agents p.14

- Le chemin de nos déchets p.17
- Les emballages p.18
- Le verre p.21
- Les déchets ultimes p.22
- Les déchets de déchèterie p.24
- Les unités de transfert p.26
- Les plateformes de compostage p.27
- Synthèse des flux p.29
- Les créations d'équipements p.32

## TRIER ET TRAITER



## RÉDUIRE

- Réemploi, réparation, réutilisation p.35
- Compostage p.37



Sensibilisation des publics p.42

## INFORMER



## INDICATEURS FINANCIERS

- Indicateurs économiques p.48
- Liste des marchés en cours p.50



# Le SEROC

- La gouvernance (p.4) • Le territoire (p.6)
- Les faits marquants (p.7) • Les compétences (p.8)
- Les infrastructures (p.10) • Les objectifs réglementaires (p.12)
- Les adhérents (p.13) • Les agents (p.14)

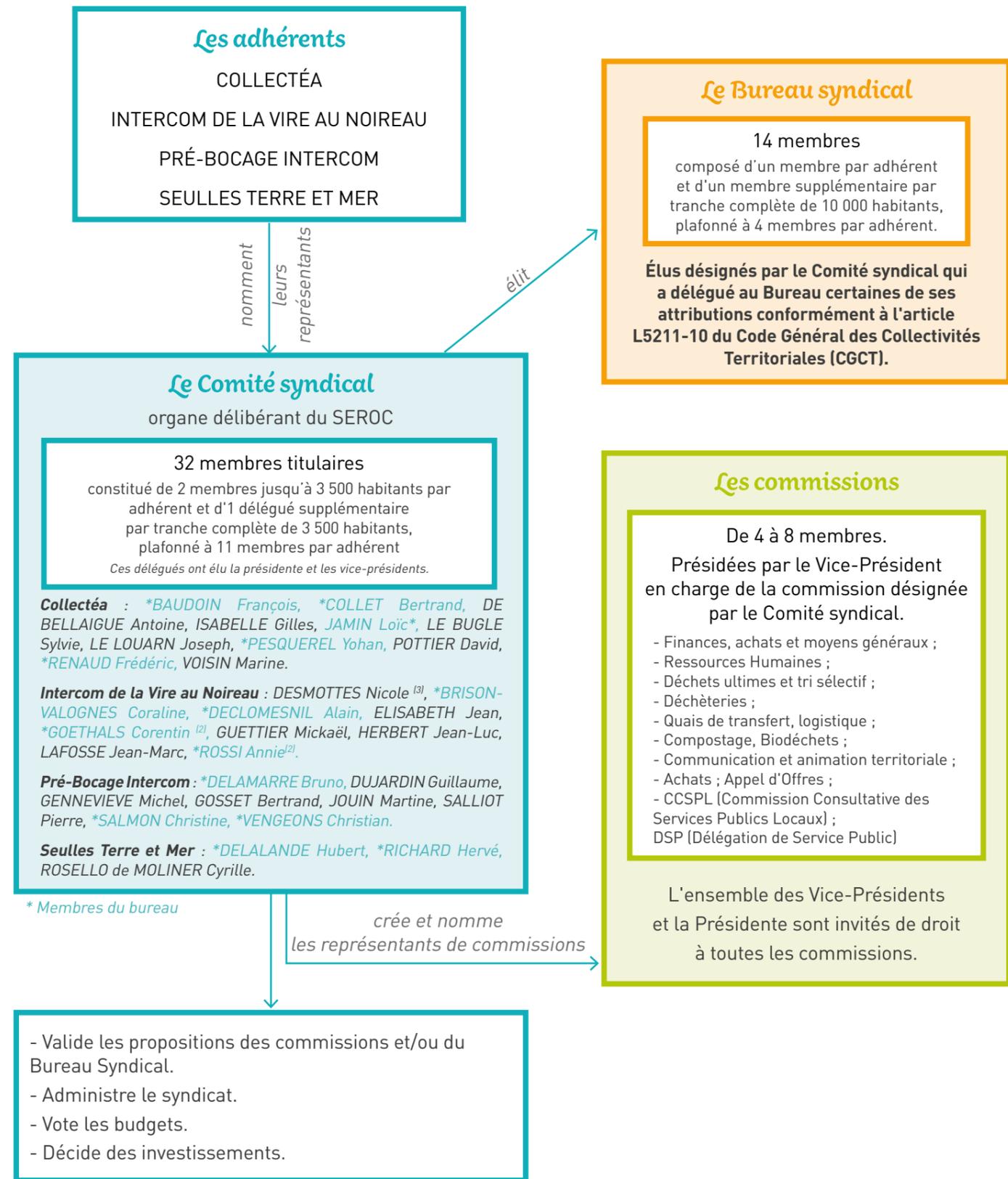
# La gouvernance



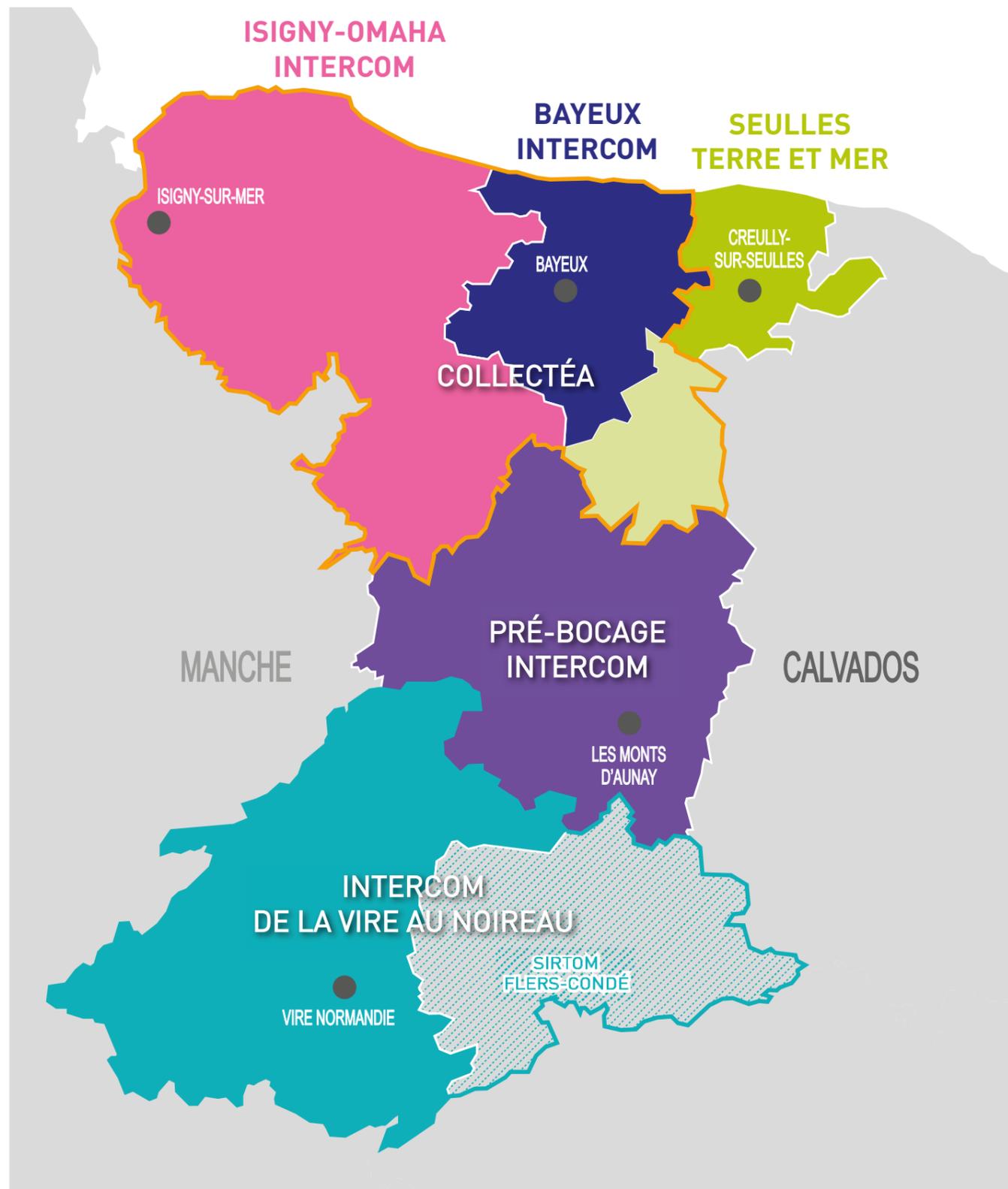
1. Lors du Comité Syndical du 30/01/2024, Madame Coraline BRISON VALOGNES a été élue 4<sup>ème</sup> vice-présidente du SEROC en charge de la logistique et des quais de transfert suite à la démission de Monsieur Gérard MARY. Ceci afin de conserver la représentativité de l'Intercom de la Vire au Noireau.  
2. Le Comité Syndical du SEROC a accueilli Monsieur Corentin GOETHALS et Madame Annie ROSSI en qualité de délégués titulaires représentant l'Intercom de la Vire au Noireau le 30/01/2024 suite à la démission de Messieurs Gérard MARY et Guy VELANY. Les élus démissionnaires étant aussi membres du Bureau Syndical ils ont également été remplacés par Monsieur Corentin GOETHALS et Madame Annie ROSSI, seuls candidats pour siéger au Bureau Syndical.  
3. Le Comité Syndical du 01/07/2024 a accueilli Madame Nicole DESMOTTES en remplacement de Monsieur Marc ANDREU-SABATER, démissionnaire.

## L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

### LE COMITÉ SYNDICAL



# Le territoire



**4** collectivités adhérentes au SEROC

Le SEROC traite les déchets de **160** communes

**133 778** habitants (pop. INSEE)

# Les faits marquants

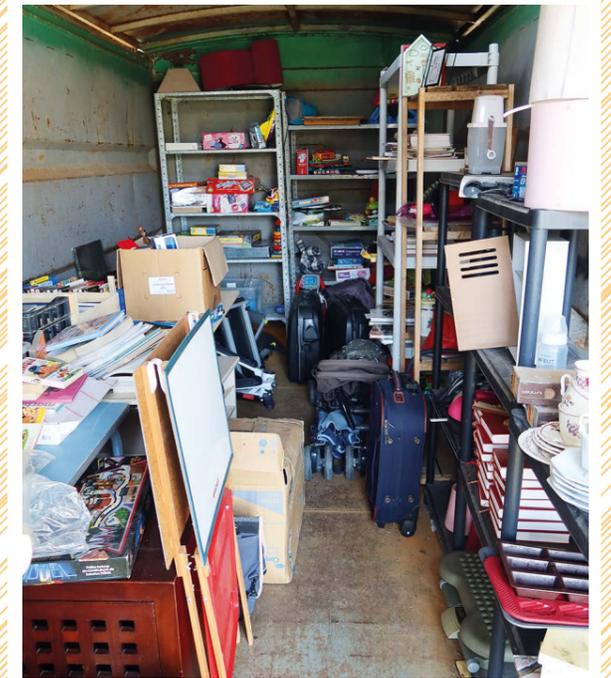
## Mai

- Inauguration de la serre éco-artistique au Jardin de la Récup'



## Septembre

- Transformation des bennes réemploi en Récup'minute sur toutes les déchèteries.



## Novembre

- Lancement de la 4<sup>ème</sup> saison Les Cafés des Astucieux



- Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du centre de tri Normantri



- Organisation des élections professionnelles et création d'un Comité Social Territorial (CST).

## Septembre

- 3<sup>ème</sup> édition du Village de la Récup' et du zéro déchet à l'hippodrome de Vire Normandie.

**VILLAGE DE LA RÉCUP' et du zéro déchet!**

**DIMANCHE 29 SEPT. 2024**  
10 h / 18 h - ENTRÉE GRATUITE

**VIRE NORMANDIE Hippodrome**

SPECTACLES ANIMATIONS  
NOMBREUX STANDS  
ATELIERS RESTAURATION

Logos: VIRE NORMANDIE, SEROC, etc.

# Les compétences



La réduction des déchets ménagers et assimilés

Récup  
MINUTE

Tout le  est content !



Le tri et la valorisation des déchets recyclables et des déchets verts (compostage de proximité et industriel)



La gestion des déchets des 10 déchèteries



Le traitement des ordures ménagères résiduelles



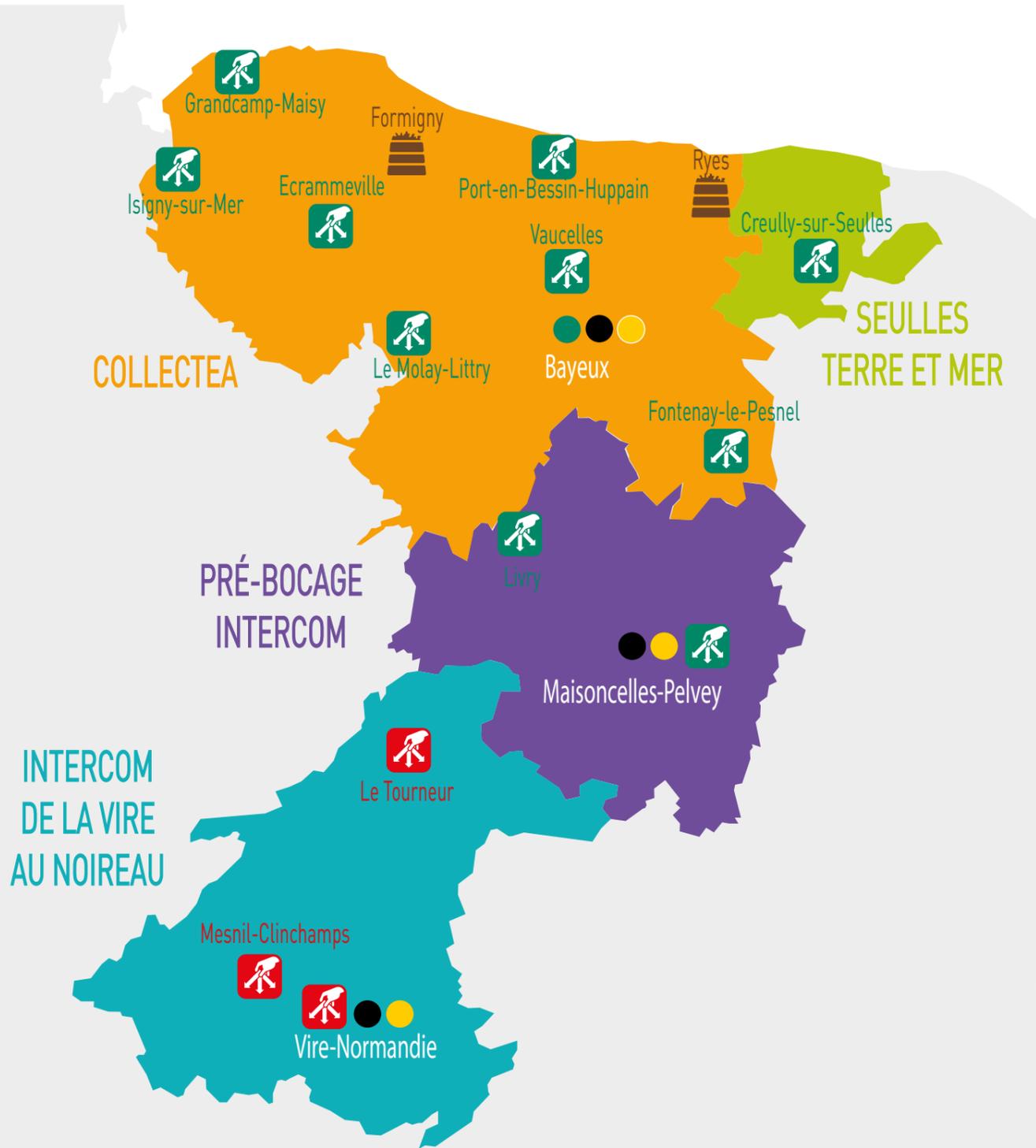
Le suivi des anciennes décharges



La communication sur ces thématiques



# Les infrastructures

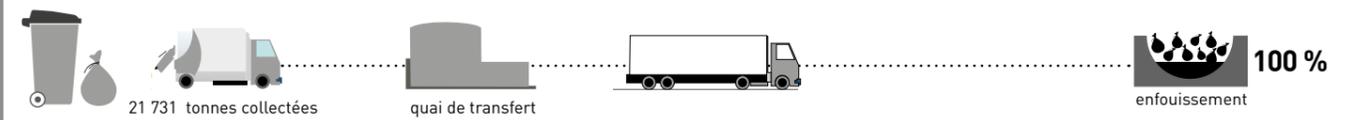


- UNITÉS DE TRANSFERT ORDURES MÉNAGÈRES
- UNITÉS DE TRANSFERT TRI
- UNITÉ DE TRANSFERT ENCOMBRANTS
- 🏠 PLATEFORMES DE COMPOSTAGE
- ♻️ DÉCHÈTERIES SEROC
- 🔴 DÉCHÈTERIES HORS SEROC

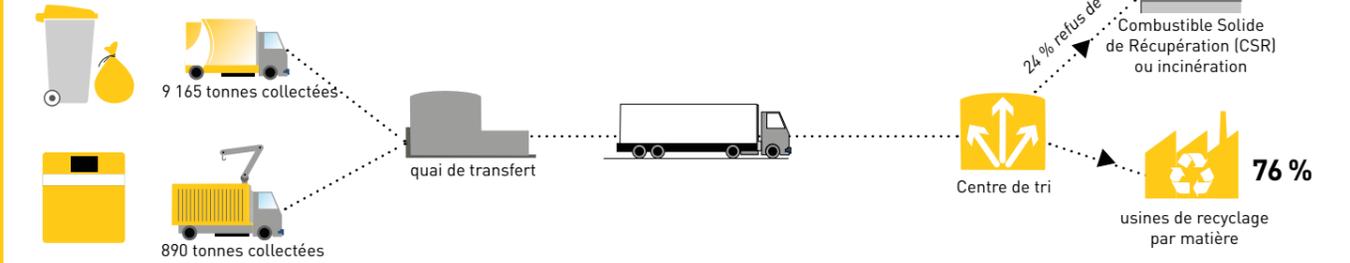
OMA (ordures ménagères + sélectif + verre) = 38 182 tonnes

DMA (OMA + déchets de déchèteries) = 74 215 tonnes

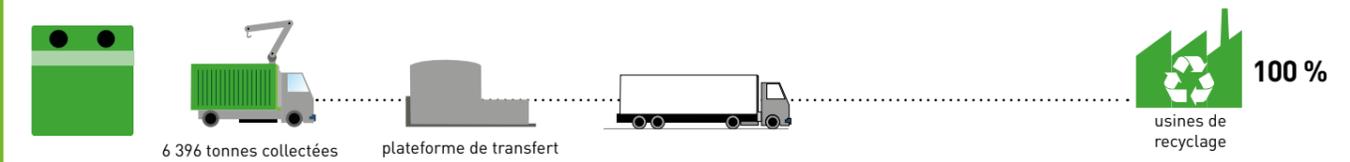
## ORDURES MÉNAGÈRES - 21 731 tonnes



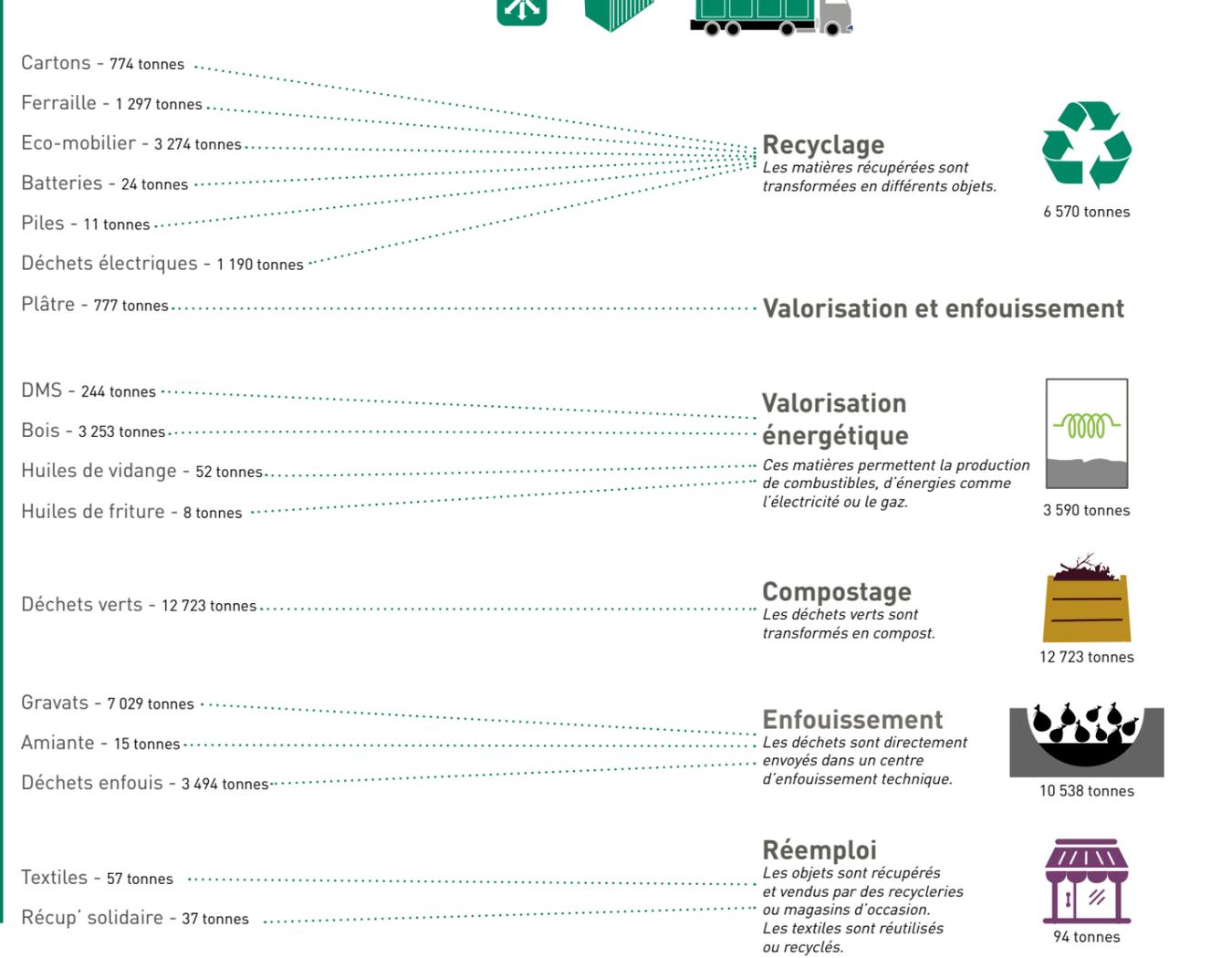
## DÉCHETS RECYCLABLES - 10 055 tonnes



## EMBALLAGES EN VERRE - 6 396 tonnes



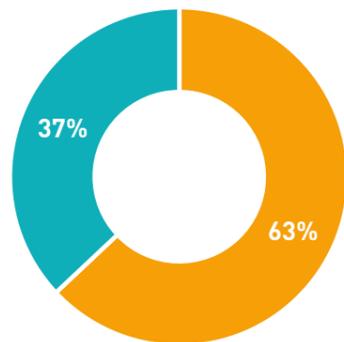
## DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE - 36 033 tonnes



# Les objectifs réglementaires

Les actions conduites par le SEROC pour réduire la production de déchets et augmenter la valorisation de ces derniers, doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 et par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

## Augmentation des déchets non dangereux valorisés



**Objectif de la loi : valoriser 55 % des déchets non dangereux non inertes d'ici 2025.**

**Objectif atteint et dépassé !**

**50 801 tonnes de déchets non dangereux et non inertes valorisées** sur l'ensemble du territoire (avec les tonnages des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau) **+ 4 %** (2023<2024)

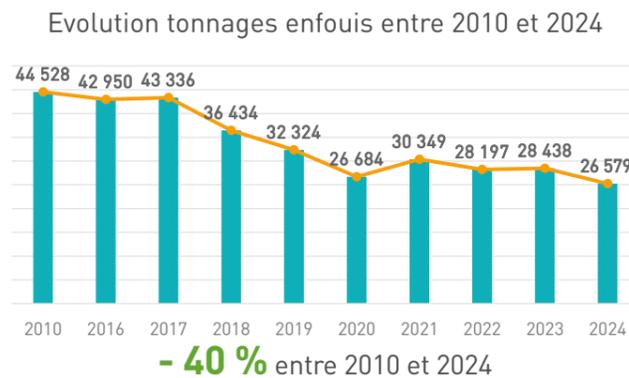
■ Déchets non valorisés ■ Déchets valorisés

## Objectif de la loi : diminuer de 50 % les déchets enfouis entre 2010 et 2025

### Diminution des tonnages enfouis



**26 579 tonnes de déchets enfouis en 2024** sur l'ensemble du territoire **- 7 %** (2023>2024)



### Explications

Baisse de 6 % des ordures ménagères et des déchets enfouis de déchèterie de 11 %.

**Objectif de la loi : diminuer les déchets ménagers et assimilés (DMA) de 15 % par habitant d'ici 2030 par rapport à 2010.**

**La production de déchets d'une manière générale continue à augmenter.**

### DMA traités par le SEROC

(ordures ménagères et assimilées + déchets de déchèteries SEROC et adhérents + déchets apportés directement sur les plateformes de compostage et unités de transfert)

**84 642 tonnes soit 633 kg/hab.** **+ 0,96 %** (2010<2024)

# Les adhérents

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire des intercommunalités depuis 2017. Celles-ci peuvent décider de transférer cette compétence à un ou plusieurs syndicats auxquels elles adhèrent.

En 2024, les adhérents du SEROC sont au nombre de quatre, représentant au total 160 communes et 133 778 habitants, à savoir COLLECTEA, l'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU, PRÉ-BOCAGE INTERCOM et SEULLES TERRE ET MER.

## ORGANISATION DES COMPÉTENCES

Adhérents au SEROC	Intercommunalités	Compétence collecte assurée par :	Compétence traitement déléguée au :
COLLECTÉA 64 750 habitants	Bayeux Intercom 30 572 habitants	COLLECTÉA	SEROC
	Isigny Omaha Intercom 26 854 habitants	COLLECTÉA	SEROC
	STM (pour 14 communes) 7 324 habitants	COLLECTEA pour les communes de : Audrieu, Bucéels, Carcagny, Cristot, Ducy-Sainte-Marguerite, Fontenay-Le-Pesnel, Hottot-Les-Bagues, Juvigny-sur-Seulles, Lingèvres, Loucelles, Saint-Vaast-sur-Seulles, Tessel, Tilly-sur-Seulles, Vendes.	SEROC
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN) 33 430 habitants	IVN	IVN pour les communes de : Noues-de-Sienne, Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Souleuvre-en-Bocage, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Vire-Normandie.	SEROC
		SIRTOM Flers-Condé pour les communes de : Condé-en-Normandie, La Villette, Périgny, Pontécoulant, Saint-Denis-de-Méré, Terres-de-Druance, Valdallière.	SIRTOM Flers-Condé
PRÉ-BOCAGE INTERCOM (PBI) 25 162 habitants	PBI	PBI	SEROC
SEULLES TERRE ET MER (STM) 10 436 habitants	STM (pour 14 communes)	STM pour les communes de : Asnelles, Banville, Bazenville, Bény-sur-Mer, Colombiers-sur-Seulles, Crépon, Creully-sur-Seulles, Fontaine-Henry, Graye-sur-Mer, Meuvaines, Moulins-en-Bessin, Ponts-sur-Seulles, Sainte-Croix-sur-Mer, Ver-sur-Mer.	SEROC

# Les agents

## LES EFFECTIFS

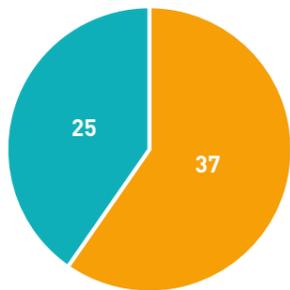


62 agents



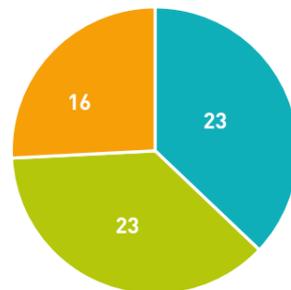
5 services

Répartition Femmes / Hommes



■ Femmes ■ Hommes

Répartition par âge



■ 20 - 35 ans ■ 36 - 50 ans ■ 51 ans et +

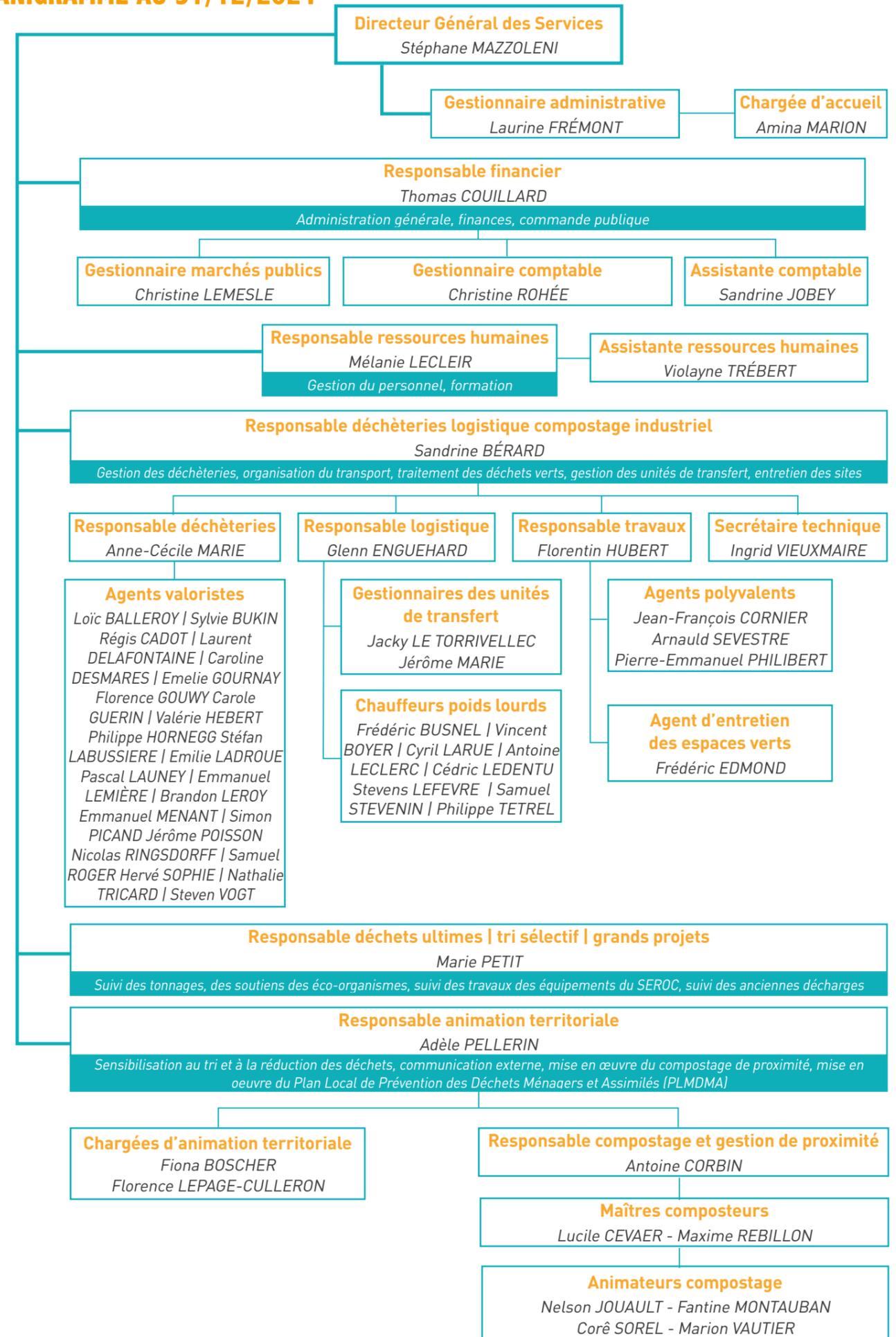
Répartition des agents par cadre d'emploi

	CATÉGORIE	NOMBRE
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>		
ATTACHÉS TERRITORIAUX	A	2
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	B	3
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	5

	CATÉGORIE	NOMBRE
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>		
INGÉNIEURS TERRITORIAUX	A	3
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	3
AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	C	1
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	45



## ORGANIGRAMME AU 31/12/2024

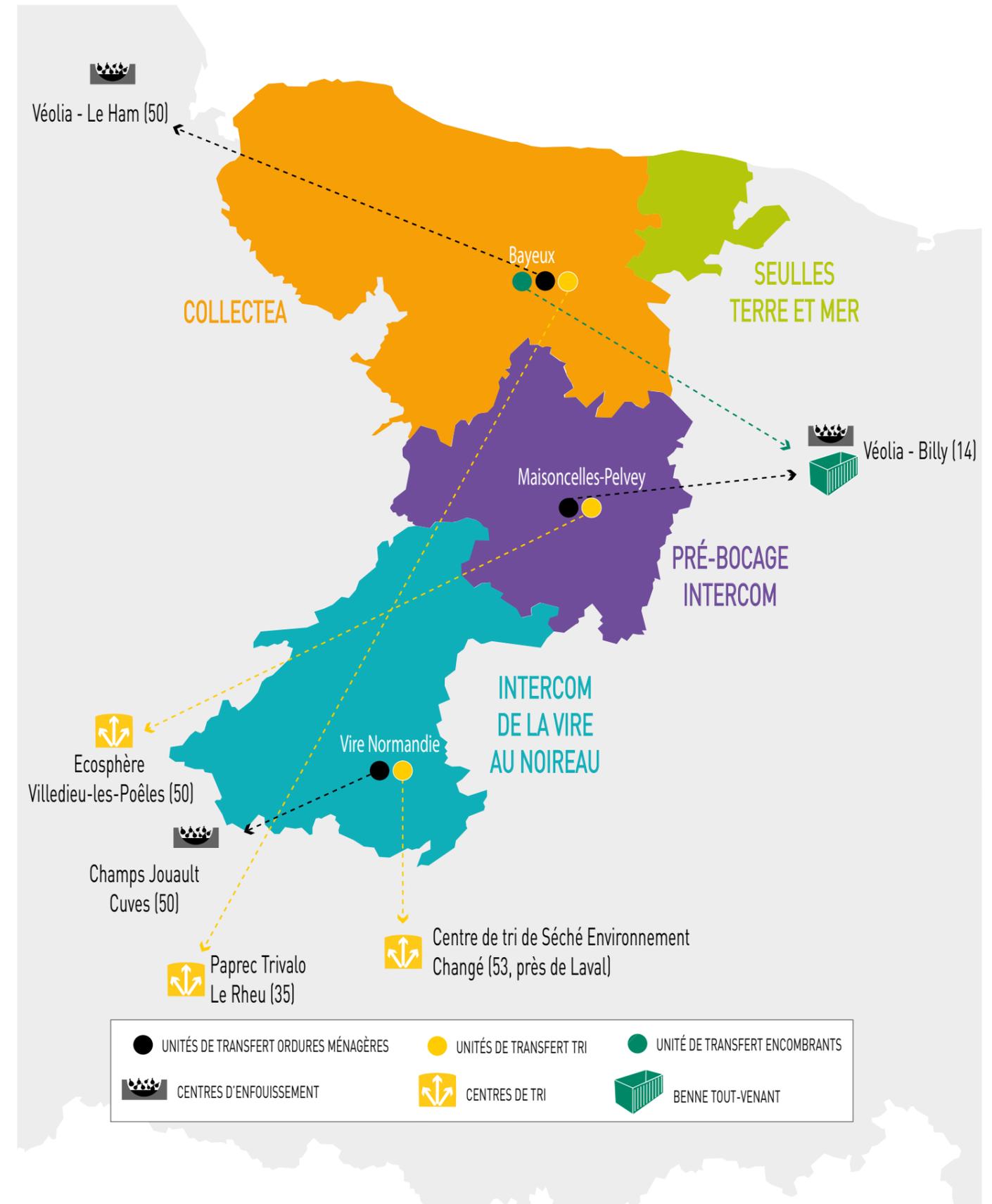




# Trier et traiter

- Le chemin de nos déchets (p.17) • Les emballages (p.18) • Le verre (p.21)
  - Les déchets ultimes (p.22) • Les déchets de déchèterie (p.24)
- Les unités de transfert (p.26) • Les plateformes de compostage (p.27)
  - Synthèse des flux (p.29) • Les créations d'équipements (p.32)

## Le chemin de nos déchets



# Les emballages

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés en un flux appelé multimatériaux ou plus simplement monoflux. Il est collecté en apport volontaire ou en porte-à-porte par les adhérents du SEROC. Il est ensuite réceptionné sur les quais de transfert afin d'y être massifié et acheminé vers des centres de tri pour être trié, conditionné puis expédié vers les unités de recyclage.

## ORGANISATION DU TRI

Les exutoires de tri en 2024

	NORD	CENTRE	SUD
ADHÉRENTS	COLLECTÉA STM	PBI	IVN
UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES-PELVEY	VIRE (Derichebourg)
PAPREC (LE RHEU, 35)	5 997 T (60 %)	-	-
ÉCOSPHÈRE (VILLEDEIU-LES-POÊLES, 50)	-	1 705 T (17 %)	-
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT (CHANGÉ, 53)	-	-	2 353 T (23 %)

### Actualités

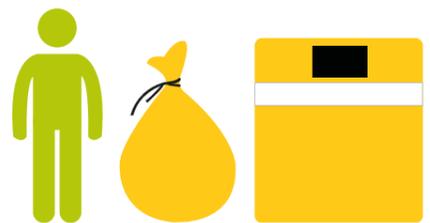
Une partie des déchets recyclables du SEROC doit sortir de la Région pour être triée dans le centre de tri de Séché Environnement à Changé (Mayenne, 53). En effet, le centre de tri d'Ecosphère n'a pas la capacité nécessaire pour pouvoir trier l'ensemble des déchets du territoire Centre et Sud du SEROC suite à l'augmentation des tonnages de l'ensemble de ses clients.

En 2024, les déchets recyclables du territoire ont été triés par 3 centres de tri, Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50), Séché à Changé (53) et Paprec au Rheu (35).

## BILAN DES TONNAGES COLLECTÉS

Les tonnages par adhérent

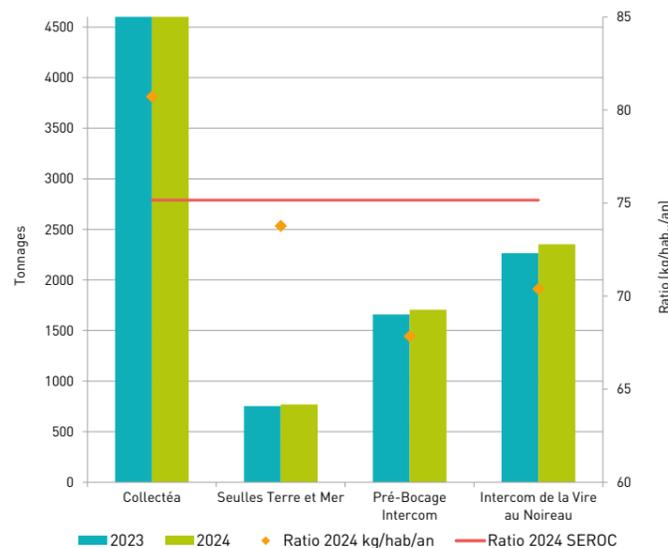
	2023	2024	RATIO 2023 KG/HAB/AN	RATIO 2024 KG/HAB/AN	ÉVOLUTION RATIO 2023/2024
COLLECTÉA	4 765	5 227	74	81	9 %
SEULLES TERRE ET MER	753	770	73	74	2 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 659	2 353	66	68	3 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	2 264	1 705	68	70	4 %
SEROC	9 442	10 055	71	75	6 %



**10 055 tonnes**  
**75 kg par an et par habitant**  
**+ 6 % (2023<2024)**

**Calvados = 66 kg/an/hab.** (Biomasse 2022)  
**Normandie = 56 kg/an/hab.** (Biomasse 2022)

Les tonnages et ratios par adhérent



## LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective

	2023	2024	RATIO 2023 KG/HAB/AN	RATIO 2024 KG/HAB/AN	ÉVOLUTION RATIO 2023/2024
PLASTIQUES	1 433	1 695	11	13	18 %
CARTONS	2 489	3 639	19	27	46 %
BRIQUES ALIMENTAIRES	216	275	2	2	27 %
ACIER	408	490	3	4	20 %
ALUMINIUM	78	111	1	1	41 %
PAPIERS	1 706	1 386	13	10	- 19 %
GROS DE MAGASIN	599	777	4	6	29 %
TOTAL	6 930	8 382	50	60	19 %

**Valorisation des cartons en déchèterie**  
**787 tonnes soit 8 kg par an et par habitant**  
**+ 4 % (2023<2024)**

Augmentation de la performance de recyclage du monoflux :

**+ 1 452 tonnes de monoflux triés**

**+ 10 kg par habitant de monoflux recyclé**

**soit 60 kg par habitant de matériaux valorisables**

## LES REFUS DE TRI

### Rappel :

- Qu'est-ce qu'un refus ?

Un refus (appelé plus largement erreur de tri) est un élément dont le recyclage n'est pas développé, et qui n'a donc pas sa place dans le flux « tri sélectif ».

- En quoi est-ce un problème ?

Un refus présent dans le « tri sélectif » se verra appliquer un surcoût de transport (trajet vers le centre de tri + trajet vers le site de traitement des déchets ultimes), mais également un coût de tri dont il n'aurait pas dû faire l'objet s'il avait suivi le circuit lui correspondant, à savoir un aller simple vers le site de traitement.



**18 kg par an et par habitant**  
**+ 3 % de refus de tri (2023>2024)**

donc baisse de la qualité du tri

**France = 11,8 kg/hab/an**

soit 23 % du multimatériaux (Citéo 2023)

Taux de refus des adhérents

	2023	2024	ÉVOLUTION
COLLECTÉA	21,4 %	26,2 %	5 %
SEULLES TERRE ET MER	21,4 %	26,2 %	5 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	20,4 %	19,9 %	- 1 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	21,7 %	24,1 %	2 %
SEROC	21,3 %	24 %	3 %



Attention à la qualité du tri !

Résultats terrains

Les refus les plus récurrents :

- déchets ultimes de salle de bain et autres
- essuie-tout
- mouchoirs
- masques
- mauvais plastiques (non emballage, jouet, objet)
- papier avec du plastique
- petite bouteille de verre (boisson, cosmétique)
- papier broyé (fibre déchirée qui termine en refus process)
- médicaments
- les très petits éléments (fines)
- gaspillage alimentaire...



# Le verre

## La collecte du verre

La diminution de la collecte du verre constatée depuis plusieurs années sur le territoire du SEROC s'estompe petit à petit. En 2024, les performances de collecte du verre se sont maintenues, voir ont légèrement augmenté.

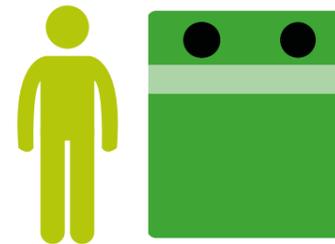
La consommation des habitants du territoire est irrégulière d'une année sur l'autre. Les résultats de l'année 2024 ont été similaires à ceux de l'année 2023. Ces performances sont tout de même moins fortes qu'en 2022, mais restent toutefois supérieures à celles de 2021. Depuis deux ans, la performance se maintient.

Cependant, un constat reste visible. Il y a encore du verre dans les déchets ultimes et le monoflux.

Les tonnages par adhérent

	2023	2024	RATIO 2023 KG/HAB/AN	RATIO 2024 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2022/2023
COLLECTÉA	3 399	3 451	53	53	2 %
SEULLES TERRE ET MER	487	529	47	51	8 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 052	1 079	42	43	2 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	1 357	1 337	41	40	- 2 %
SEROC	6 294	6 396	47	48	1 %

Hausse de la performance  
**+ 1 kg par habitant/an**



**6 396 tonnes**

soit **48 kg** par an et par habitant

+ 1 % (2023<2024)

Calvados = **43 kg/an/hab.**

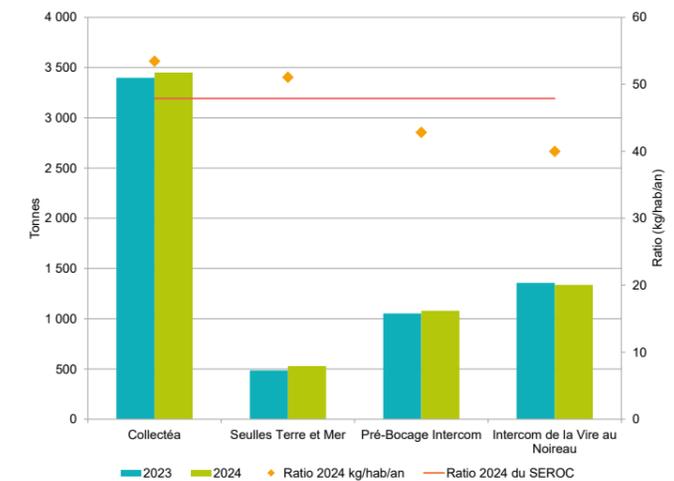
Normandie = **37 kg/an/hab.**



## L'investissement matériel

Le SEROC a encouragé ses adhérents à s'inscrire dans une logique d'amélioration des performances. Les adhérents ont donc renouvelé leur parc de conteneurs d'apport volontaire afin de les rendre plus attrayants. Ils ont également étudié le maillage des conteneurs afin d'optimiser leur emplacement, et ainsi améliorer leur rendement.

Les tonnages et ratios par adhérent



# Les déchets ultimes

Le SEROC assure le traitement et l'élimination des déchets ultimes (DU) produits sur l'ensemble de son territoire. Les déchets ultimes ne bénéficient d'aucune valorisation matière et d'une valorisation réduite si ces derniers sont envoyés à l'incinération (valorisation énergétique). Le traitement de ces déchets est le poste de dépenses le plus élevé et le plus polluant du SEROC.

## LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT

		NORD	CENTRE	SUD
	ADHÉRENTS	COLLECTÉA STM	PBI	IVN
	UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES	VIRE
CENTRE D'ENFOUISSEMENT	SPEN LE HAM (LE HAM, 50)	14 472 T (67 %)	-	-
	SPEN BILLY (BILLY, 14)	-	2 864 T (13 %)	-
	LES CHAMPS JOUAULT (CUVES, 50)	-	-	4 395 T (20 %)

## ACTUALITÉS

En 2024, 100 % des déchets ultimes ont été enfouis.

Au coût de traitement s'ajoute la TGAP, dont chaque producteur de déchet doit s'acquitter. Dans le cadre de la transition énergétique, afin d'encourager la baisse de production des déchets ultimes et surtout limiter progressivement leur enfouissement jugé polluant, les pouvoirs publics ont mis en place une évolution constante de la TGAP.

100 %



des ordures ménagères sont enfouies

Evolution de la TGAP des centres d'enfouissement

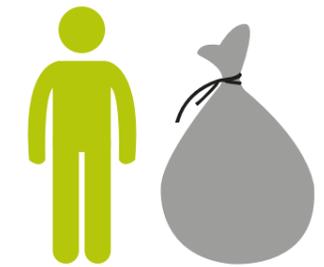
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ISDND (enfouissement)	18 € / t	30 € / t	40 € / t	51 € / t	58 € / t	65 € / t

IMPACT FINANCIER DIRECT POUR LES COLLECTIVITÉS



Les tonnages par adhérent

	2023	2024	RATIO 2023 KG/HAB/AN	RATIO 2024 KG/HAB/AN	EVOLUTION 2022/2023
COLLECTÉA	13 605	12 554	211	194	- 8 %
SEULLES TERRE ET MER	2 048	1 918	198	184	- 7 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	2 792	2 864	111	114	3 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	4 563	4 395	136	131	- 4 %
SEROC	23 007	21 731	172	162	- 6 %

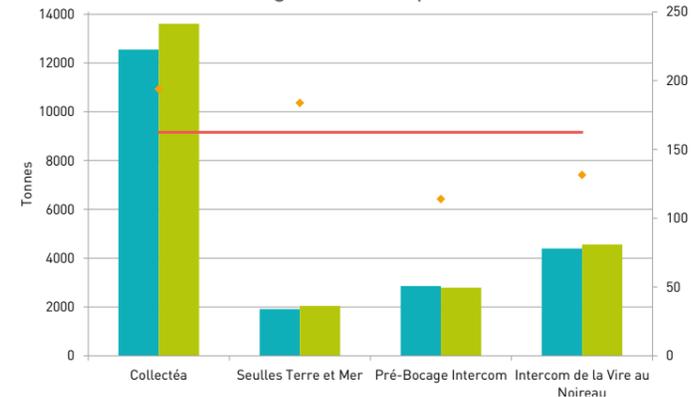


21 731 tonnes  
soit 162 kg  
par an et par habitant

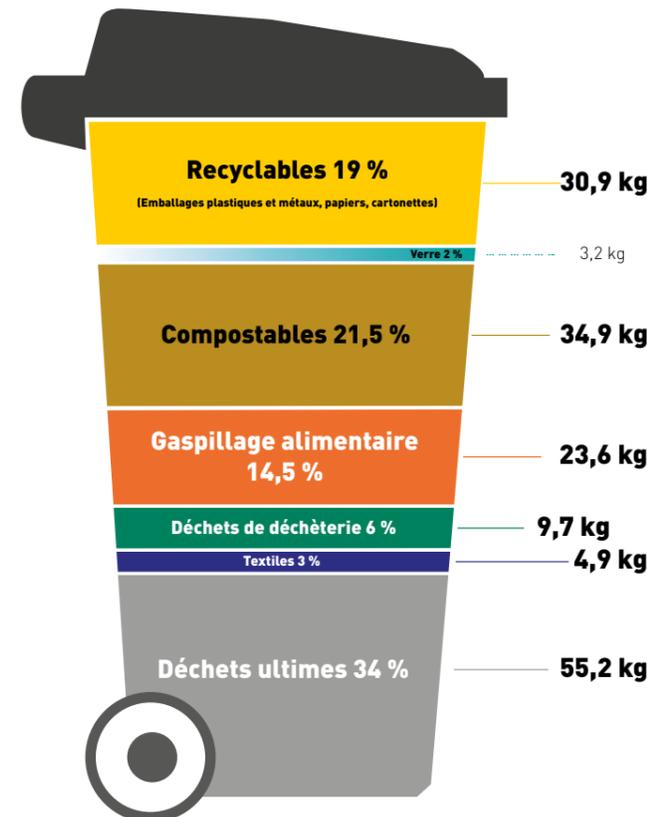
- 6 % (2023>2024)

Calvados = 246 kg/an/hab. (Biomasse 2022)  
Normandie = 233 kg/an/hab. (Biomasse 2022)

Les tonnages et ratio par adhérent



Composition du bac d'ordures ménagères moyen SEROC 2024  
162 kg / an / habitant



- 11 kg par habitant de déchets ultimes produits  
- 1 276 tonnes de déchets ultimes traités

## Hypothèses d'explication de la baisse significative des ordures ménagères :

- L'appropriation progressive de l'extension des consignes de tri par les usagers.
- Le déploiement massif du compostage individuel et collectif.
- L'annonce de changements de systèmes de tarification sur IVN, Collectéa et STM.
- Le contexte inflationniste. Selon l'INSEE, la consommation en volume a baissé depuis 2020, en raison d'un indice des prix à la consommation à la hausse. On peut également supposer une baisse du gaspillage alimentaire en raison de ce contexte inflationniste.

# Les déchets de déchèteries

Les déchèteries sont des espaces permettant aux particuliers, ainsi qu'aux professionnels (dans certaines conditions et sur facturation), d'apporter des déchets volumineux et/ou dangereux qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des déchets. Les déchets doivent être triés par l'utilisateur lui-même afin de permettre la valorisation de certains matériaux.

En 2024, 13 déchèteries sont à disposition des usagers, dont 10 exploitées par le SEROC. Les 3 autres sont gérées par l'intercommunalité compétente à savoir l'Intercom de la Vire au Noireau.

## UNE FRÉQUENTATION EN BAISSÉ

Le réseau du SEROC enregistre 264 805 passages en 2024 contre 265 805 passages en 2023, soit une légère baisse de fréquentation de 0,2 %.

Evolution fréquentation déchèteries 2023/2024



**264 805**

passages sur le réseau déchèteries

- 0,2 % (2023>2024)

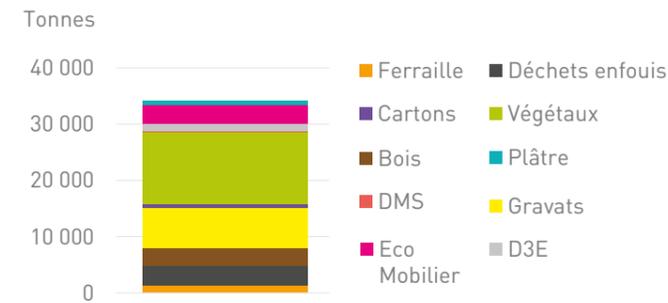


## LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES EN BAISSÉ

34 289 tonnes de déchets ont été apportées en déchèteries en 2024 contre 34 337 en 2023, soit une légère baisse qui suit les chiffres de la fréquentation.

	CREULLY	ECRAMMEVILLE	FONTENAY-LE-PESNEL	GRANDCAMP-MAISY	ISIGNY-SUR-MER	LE MOLAY-LITTRY	LIVRY	MAISONCELLES-PELVEY	PORT-EN-BESSIN	VAUCELLES	SOUS TOTAL
FERRAILLE	175,9	61,8	119,4	59,1	67,1	166,1	104,3	208,6	93,5	240,7	1 296,7
TV	500,9	164,5	350,7	133	144	348,8	372,9	728,8	208,1	542	3 493,8
BOIS	488,4	132	284,3	175	177,1	370,6	244,3	468,1	257,7	655,1	3 252,5
GRAVATS	1155	260	676,5	272	350	769,6	503	954,6	486,9	1 601,2	7 028,7
CARTONS	79,8	23,3	64,7	34,7	40,5	67,6	81,9	202,1	55,2	124,5	774,4
VÉGÉTAUX	2 039,2	264,4	1482,6	718,2	570,1	1 346,3	625,7	2 190,9	1 040,4	2 445,4	12 723,3
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIFIQUES	36,4	9,9	21,9	13,7	15,5	35	10,3	22,8	19,5	59,5	244,4
ÉCO-DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES	-	-	-	-	-	-	10,3	21,1	-	-	31,4
BATTERIES											23,6
HUILE DE VIDANGE	8	1,8	4,3	1,3	1,6	7,6	4,7	10,6	3,1	8,7	51,9
HUILE DE FRITURE	0,4	0	0,7	0,7	0,4	1,6	0	0,8	0,7	2,2	7,7
PILES	1,2	0,4	1,4	0	0,5	2,4	0	1,9	0,4	2,3	10,6
AMIANTE	3,8	-	-	-	0,9	-	-	3,8	-	6,1	14,6
TEXTILES	1,6	3,4	2,8	3,8	3	5	1,1	5,8	12,1	17,9	56,6
RÉCUP	6	-	7,4	3,5	-	5,9	2,6	-	-	11,9	37,4
PLÂTRE	130,3	-	52,2	19,5	27,9	123,3	49,4	94,7	80	199,6	776,9
D3E	147,9	53,6	103	54,2	69	151,2	88,6	192	92,9	237,5	1 190
MOBILIER	423,5	119,4	286,8	160,3	174,3	367,1	250,2	520,2	250,9	721,5	3 274,2
TOTAL	5 198,5	1 094,7	3 458,8	1 649,1	1 642,1	3 768	2 349,4	5 626,8	2 601,5	6 876,2	34 288,7

Répartition par flux de déchets



**- 0,1 %**  
de déchets apportés  
en déchèterie

(2023>2024)

soit **342 kg/habitant/an**

## UNE NOUVELLE FILIÈRE REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS) : PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CHANTIER ET DU BÂTIMENT (PMCB)

La responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe « pollueur-payeur ». Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) soient responsables de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie. Le SEROC a contractualisé avec un éco-organisme pour le développement de la filière PMCB. Conséquence, le plâtre est désormais trié sur tous les sites excepté Ecrammeville.

Les huisseries sont également triées sur les sites de Grandcamp-Maisy, Isigny-sur-Mer, Ecrammeville, le Molay-Littry et Livry. Ce sont autant de déchets qui sont détournés de la benne déchets enfouis.



**MENUISERIES VITRÉES**  
En aluminium, bois et PVC  
et vitres non cassées

## ZOOM SUR LES PROFESSIONNELS

La signature de ce nouveau contrat entraîne des modifications de règlement des déchèteries. En effet, les déchets concernés par cette filière font l'objet d'une éco-participation, ce qui signifie que les professionnels paient à l'achat pour la fin de vie du produit. S'ils apportent des déchets concernés par cette nouvelle filière, ils n'ont pas à payer lors de leurs passages en déchèteries. Désormais, les professionnels paient uniquement pour leurs apports de déchets verts et déchets enfouis, deux gisements non concernés par cette nouvelle filière.

## La logistique

Le service transport assure les enlèvements des bennes de déchèteries.

Le service se compose de :

- 9 chauffeurs
- 2 agents de quai pour les unités de transfert
- 6 à 7 camions poids lourds selon la saison
- 4 remorques
- 1 porte engin
- 5 chargeurs télescopiques

Les bennes sont enlevées suivant un planning construit par le responsable logistique selon les demandes des agents valoristes. Elles sont ensuite acheminées vers le site de transit ou l'exutoire selon les déchets.

Rotation déchèteries

	2023	2024	2023/2024
FERRAILLE	298	336	+ 8,2 %
CARTONS	559	571	- 12,6 %
DÉCHETS ENFOUIS	931	822	+ 14,9 %
BOIS	731	828	- 1 %
GRAVATS	685	687	+ 0,1 %
VÉGÉTAUX	1 751	1 737	- 2,8 %
ECO MOBILIER	839	638	+ 4,1 %
PLÂTRE		102	+5 %
TOTAL	5 794	5 721	- 0,1 %

# Les unités de transfert

Trois pôles de logistique sont répartis sur le territoire du SEROC : Bayeux, Maisoncelles-Pelvey, Vire. Selon les sites, les unités de transfert réceptionnent des déchets différents, l'objectif étant d'optimiser le transport en le massifiant vers les exutoires ou centres de tri dédiés.

## UNITÉ DE TRANSFERT DE BAYEUX

Les déchets concernés : les ordures ménagères, les emballages et papiers, le tout-venant (déchets enfouis), et les cartons issus des déchèteries.

Les ordures ménagères proviennent de Collectéa et Seullas Terre et Mer. Elles sont acheminées vers le centre d'enfouissement de la SPEN à Le Ham (50) : 14 472 tonnes.

Les emballages et papiers sont transportés vers le centre de tri de Paprec à Le Rheu (35) : 5 997 tonnes.

Le tout-venant issu des déchèteries est acheminé vers le centre d'enfouissement de la SPEN à Billy (14) : 3 540 tonnes.

Le carton issu des déchèteries est acheminé vers le centre de transit de Derichebourg à Rocquancourt : 774 tonnes.

Le transport de ces déchets est assuré par le transporteur Le Goff, à l'aide de remorques à fond mouvant.

## UNITÉ DE TRANSFERT DE MAISONCELLES-PELVEY

Les déchets concernés : les ordures ménagères et les emballages et papiers.

Les ordures ménagères proviennent de Pré-Bocage Intercom. Le SEROC est en contrat avec le centre d'enfouissement de la SPEN à Billy (14) pour leur traitement : 2 864 tonnes.

Les emballages et papiers sont transportés vers le centre de tri Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50) : 1 705 tonnes.

Le transport de ces déchets est assuré par le transporteur Le Goff, à l'aide de remorques à fond mouvant.

## UNITÉS DE TRANSFERT DE VIRE NORMANDIE

Les déchets concernés : les ordures ménagères et le verre des conteneurs en apport volontaire.

Les ordures ménagères proviennent de l'Intercom de la Vire au Noireau et sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs-Jouault à Cuves (50) : 4 395 tonnes.

Le transport de ces déchets se fait en régie à l'aide de caissons de compaction.

Le Verre est acheminé vers le repreneur Sibelco via le transporteur Soluvrac : 1 337 tonnes.

Nombre de rotations par déchet

Secteur NORD en prestation	2023	2024	2023/2024
ORDURES MÉNAGÈRES	620	582	- 6,1 %
SÉLECTIF	407	463	+ 13,7 %
DÉCHETS ENFOUIS	249	227	- 8,8 %
CARTONS	89	94	+ 5,6 %
<b>Total Nord</b>	<b>1 365</b>	<b>1 366</b>	<b>+ 0,07 %</b>

→ **24 783 tonnes** de déchets ont transité via l'unité de Bayeux

Nombre de rotations par déchet

Secteur CENTRE en prestation	2023	2024	2023/2024
ORDURES MÉNAGÈRES	125	123	- 1,6 %
SÉLECTIF	136	138	+ 1,5 %
<b>Total Centre</b>	<b>261</b>	<b>261</b>	<b>0 %</b>

→ **4 569 tonnes** de déchets ont transité via l'unité de Maisoncelles-Pelvey

Nombre de rotations par déchet

Secteur SUD	2023	2024	2023/2024
ORDURES MÉNAGÈRES	438	419	- 4,3 %
TRI SÉLECTIF	174	174	? %
VERRE	49	22	? %
<b>Total Sud</b>	<b>661</b>	<b>615</b>	<b>- 17 %</b>

→ **5 732 tonnes** de déchets ont transité via l'unité de Vire

# Les plateformes de compostage

Le SEROC traite les déchets verts du Bessin grâce à ses deux plateformes de compostage. Ces plateformes situées à Ryes et Formigny sont exploitées par Bio Bessin Energie via une délégation de service public jusqu'en 2026.



Plateforme de Formigny



Plateforme de Ryes

Les tontes et les branches sont réceptionnées en mélange sur les deux plateformes. Les déchets verts sont broyés en copeaux puis disposés en andains pour une première phase de fermentation puis une deuxième phase de maturation. Au terme de leur maturation, les déchets sont criblés afin d'écartier les indésirables et produire du compost. 12 723 tonnes transitent par les déchèteries. 1 683 tonnes sont réceptionnées en direct sur les plateformes, 1 209 tonnes sur la plateforme de Ryes et 488 tonnes sur la plateforme de Formigny.

La météorologie intervient significativement sur le gisement annuel. Ce dernier reste quoiqu'il en soit élevé, y compris en cas de pluviométrie raisonnable.

La plateforme de Formigny réceptionne également le bois A et B issu des déchèteries du SEROC. Une fois déposé, ce bois est broyé puis transporté vers des repreneurs, essentiellement des fabricants de panneaux. La plateforme de Formigny a réceptionné 3 267 tonnes de Bois en 2024 contre 2 843 en 2023. On note donc une augmentation de ce flux de 14,9 %.

**14 420 tonnes** de déchets verts traitées sur les plateformes de compostage en 2024

- 2,1 % (2023>2024)

Evolution des tonnages de déchets verts

	2023	2024	2023/2024
ISSUS DES DÉCHÈTERIES	13 088	12 723	- 2,8 %
DIRECT PLATEFORME DE RYES	665	1 209	+ 81,8 %
DIRECT PLATEFORME DE FORMIGNY	967	488	- 49,5 %
<b>Total</b>	<b>14 720</b>	<b>14 420</b>	<b>- 2,1 %</b>

En plus des déchets verts, les plateformes accueillent d'autres déchets grâce à des contrats avec des privés ou avec des collectivités voisines, selon la répartition ci-dessous.

Tonnages par flux

TYPOLOGIE DE DÉCHETS	RYES	FORMIGNY
BIODÉCHETS	438	119
BOUES D'ÉPURATION	174	
COQUILLES SAINT-JACQUES	49	
DÉCHETS VERTS	9 852	8 386
BOIS		3 553
<b>Total</b>	<b>10 513</b>	<b>12 058</b>

## ENSEMBLE DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, D'UNITÉS DE TRANSFERT ET DE PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Tableau des tonnages par site

	2023	2024	2023/2024
DÉCHÈTERIES	34 337	34 289	- 1,1 %
UNITÉS DE TRANSFERT	37	47	+ 23,7 %
PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	1 632	1 697	+ 4 %
<b>Total</b>	<b>36 006</b>	<b>36 033</b>	<b>+ 0,1 %</b>



**de déchets de déchèterie**

(déchets issus des déchèteries + unités de transfert + plateformes de compostage)

soit



Population desservie par les déchèteries du réseau SEROC : 100 348 habitants



Canvie

Les filières de traitement

DÉCHETS	REPRENEURS	TRAITEMENT
DÉCHETS VERTS	Bio Bessin Energie	Compostage
GRAVATS	Sacab	Enfouissement
DÉCHETS ENFOUIS	Veolia	Enfouissement
BOIS	Bio Bessin Energie	Recyclage
MOBILIER	Ecomobilier	Recyclage et valorisation énergétique
FERRAILLE	Caen Métal Recyclage	Recyclage
DEEE	Ecosystèmes	Démontage, recyclage et valorisation énergétique
CARTONS	AFM Recyclage	Mise en balle puis recyclage
DMS	Triadis	Traitement et valorisation énergétique
RÉCUP'MINUTE	Usagers + Bacer	Réemploi
AMIANTE	Veolia	Traitement et Enfouissement
HUILES DE VIDANGE	Chimirec	Traitement et recyclage
BATTERIES	Derichebourg	Recyclage
PILES	Corepile	Recyclage
HUILES DE FRITURE	Chimirec	Traitement et recyclage



Unité de transfert de Bayeux

# Synthèse des flux

L'objectif de cette synthèse est de déterminer la production de déchets par catégorie. On trouve par exemple des ordures ménagères dans le flux sélectif et des emballages dans la poubelle d'ordures ménagères. Le point de vue présenté essaie d'établir à la fois un état des lieux de la production de déchets et les marges de progression associées.

L'état des lieux actuels des flux d'ordures ménagères et assimilés (OMA) collectés, permet de déterminer trois grandes catégories et gisements de déchets :

**Emballages et papiers :**

**11 770 tonnes**

**en 2024**

(dont 4 129 tonnes collectées avec l'OMr)

**Les biodéchets :**

**12 500 tonnes**

(dont 8 801 tonnes collectées avec les OMr)

(Source : Rapport Biomasse/Elcimaï phase 1 - mars 2021).

**Les déchets ultimes :**

**9 802 tonnes**

**en 2024**

dont 2 000 tonnes collectées avec le flux sélectif.

Le flux sélectif contient en moyenne 24 % de déchets ultimes (refus de tri), et l'ordure ménagère contient 19 % de déchets recyclables.

Le gisement d'emballages est donc le premier en tonnage sur le territoire, suivi de près par celui des biodéchets. Le déploiement des dispositifs de collecte (bacs jaunes notamment) est encore à l'œuvre sur le territoire, près de cinq ans après la mise en place de l'extension des consignes de tri, et le travail de communication n'est pas achevé, en témoignent les 4 000 tonnes d'emballages annuelles encore collectées avec les ordures ménagères résiduelles car non triées.

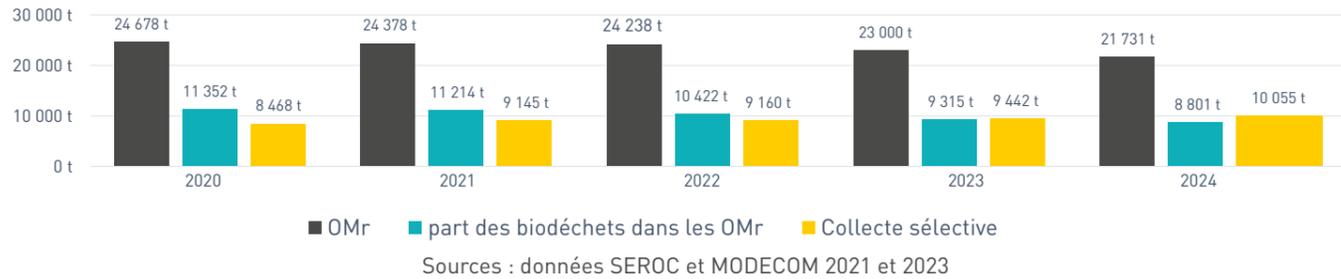
Les déchets alimentaires sont une part très significative des ordures ménagères résiduelles. Ils sont déjà pris en charge par la collectivité : collectés et traités avec les autres déchets ménagers, ils représentent sur le territoire du SEROC environ 40 % des tonnages d'ordures ménagères (contre 46 % en 2021). Le tri à la source des biodéchets est donc un levier important pour réduire les tonnages d'ordures ménagères collectées, et une opportunité pour développer des solutions de traitement moins coûteuses d'un point de vue environnemental, et potentiellement d'un point de vue financier. A noter que près de 50 % du gisement de biodéchets est constitué de gaspillage alimentaire.

Analyser les tonnages d'ordures ménagères résiduelles et ceux du flux sélectif permet d'observer comment l'extension des consignes de tri a permis de réduire les tonnages, dans quelle proportion, et à quelle allure. Les tonnages du flux sélectif et des biodéchets sont comparables (environ 10 000 tonnes par an), mais les dispositifs mis en œuvre sont différents.

Pour le flux sélectif, les adhérents du SEROC ont fait généralement le choix de délaissé le sac jaune au profit des bacs (1 par foyer). Il existe également des points d'apport volontaire en colonne. Ces emballages et papiers sont collectés, massifiés et triés avant d'être potentiellement acheminés vers des filières de recyclage.

Pour les biodéchets, l'enjeu est le même : permettre à chaque foyer de disposer d'une solution soit à domicile soit sur l'espace public pour trier cette catégorie de déchets. Le traitement de ces déchets sur des sites de compostage collectif est à la charge de la collectivité.

Tonnages OMr/Sélectif et part des biodéchets 2020-2024



Depuis 2023, on constate une tendance sensible à la baisse des tonnages d’ordures ménagères résiduelles. La mise en place de l’extension des consignes de tri en octobre 2020 a permis de collecter 677 tonnes d’emballages supplémentaires en 2021 pour une baisse de 300 tonnes d’ordures ménagères. On peut y voir un effet de vase communicant. En 2022, la collecte sélective gagne 15 tonnes quand les ordures ménagères en perdent 140. En 2023, la collecte sélective gagne 283 tonnes, quand les ordures ménagères perdent 1 238 tonnes. En 2024, la collecte sélective gagne 613 tonnes quand les ordures ménagères perdent 1 269 tonnes.

Il aura donc fallu plusieurs années, quatre, pour commencer à voir un effet significatif de l’extension des consignes de tri sur la baisse des ordures ménagères résiduelles : **chaque dispositif mis en place doit s’appréhender sur le moyen et le long terme pour s’installer dans les habitudes des usagers et produire des effets.**

Cependant, l’analyse des taux de refus de tri montre une moyenne de 24 %, correspondant à 1 716 tonnes d’ordures ménagères collectées dans le flux sélectif. **L’amélioration de la qualité du tri ferait donc augmenter de 1 716 tonnes par an les tonnages d’ordures ménagères.**

Par rapport à 2020, le flux sélectif a augmenté de 1 587 tonnes, et la quantité de déchets recyclables hors verre encore présents dans la poubelle d’ordures ménagères a réduit de 1 695,15 tonnes. Ces ordres de grandeur sont comparables, et permettent de postuler que les extensions des consignes de tri sont progressivement assimilées par les usagers. L’augmentation de 1 587 tonnes du tri sélectif collecté entre l’année de référence 2020 et 2024 représente environ 6 909 nouveaux foyers qui trient tous leurs emballages sur le territoire.

La part des biodéchets présents dans les OMr quant à elle, a diminué de 2 550,89 tonnes entre 2020 et 2024. Cette diminution correspond à 26 840 foyers supplémentaires qui trient leurs biodéchets.

Le parc actuel de composteurs individuels et collectifs permet de détourner théoriquement un maximum de 4 201 tonnes annuelles de biodéchets des ordures ménagères. C’est insuffisant au regard du tonnage restant à détourner, et ce maximum théorique est évidemment dépendant du taux de participation des usagers. Comme on peut le constater sur le flux sélectif, la mise à disposition d’équipements pour chacun ne suffit pas à détourner 100 % du gisement automatiquement.

**Néanmoins, il est établi qu’un geste de tri en entraînant un autre, améliorer l’un ou l’autre des taux de participation est bénéfique pour l’ensemble des flux triés.**

Il n’existe pas de données factuelles permettant de déterminer les causes de l’augmentation du tri dans le flux sélectif en 2024, mais l’on voit parallèlement une tendance à la baisse des biodéchets : les efforts de communication et de sensibilisation sur les extensions des consignes de tri, puis, dès la fin de l’année 2023, sur le tri à la source des biodéchets, l’annonce de changements de systèmes de tarification des adhérents, le déploiement des bacs jaunes, le déploiement des composteurs individuels et collectifs sont comme un faisceau de signaux convergents visant à améliorer la qualité du tri, quel qu’il soit, et réduire la poubelle d’ordures ménagères.

D’une façon générale, la quantité des déchets d’ordures ménagères et assimilés collectés (flux OMr + flux sélectif) tend à décroître depuis 2020 :

Évolution du tonnage OMr + Sélectif 2020-2024



Il est difficile de déterminer toutes les raisons de cette tendance, mais le contexte géopolitique et économique peut toutefois apporter des éléments d’explication. Si la consommation en valeur est graduellement en hausse depuis 2020 (année du COVID qui a connu une chute de 6,5 % de la consommation), la consommation en volume a baissé depuis 2020, en raison d’un indice des prix à la consommation à la hausse (contexte inflationniste), (source INSEE).

Le facteur conjoncturel est à considérer dans ces résultats. Pour ce qui concerne les biodéchets, il est possible que la baisse en tonnage soit pour partie attribuable au contexte inflationniste, qui fait que le gaspillage alimentaire pourrait être en baisse.

La conclusion de cette analyse est :

- qu’il faut poursuivre les efforts sur la qualité du tri, quel que soit le flux,
- que le flux sélectif mieux trié ne permettra de gagner « que » 1 716 tonnes sur les tonnages à moins d’une réduction des déchets d’emballages à la source,
- que la seule grande marge de progression (8801 tonnes) pour réduire les tonnages d’ordures ménagères est le tri à la source des biodéchets (et/ou une réduction des déchets à la source : lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre le suremballage, promotion du vrac, promotion de la couche compostable, retour de la consigne des emballages, objets durables plutôt que jetables (...)).

# Les créations d'équipements

## SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE NORMANTRI

Normantri regroupe 13 collectivités bas normandes. C'est un acteur opérationnel dédié au transport, au tri et au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, la commercialisation des produits valorisables, et au traitement des refus de tri (en favorisant la valorisation énergétique).



Engagement de **13 collectivités** pour la création d'une SPL



### Ses missions

- La mutualisation des coûts de transport et de tri.
- Le transport des déchets ménagers et assimilés, soit par la passation de marchés, soit avec ses moyens propres.
- La conception, la réalisation et l'exploitation/maintenance du centre de tri des collectes sélectives (hors verre), situé à proximité de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles. A cette fin, il sera envisagé la passation d'un marché public global de performances avec un opérateur économique désigné après publicité et mise en concurrence.
- La passation de marchés de tri pour le tri des tonnages excédentaires.
- La gestion, l'entretien et la mise en valeur dudit centre de tri.

### ETAT D'AVANCEMENT:

- **1<sup>er</sup> trimestre 2020** : Recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la passation d'un Marché Public Globale de Performance (MPGP).
- Au cours de l'année 2020 : Groupes de travail
- Novembre 2020 : Mise en ligne de la publicité du MPGP
- **2<sup>nd</sup> semestre 2021** : Remise des offres, phases de négociation pour l'attribution du marché, études d'exécution
- L'un des candidats non-retenu conteste le résultat de la consultation et engage une procédure de référé précontractuel.
- Attribution du MPGP retardée
- **Mai 2022** : Relance de la consultation du MPGP
- **Mars 2023** : Signature du Marché Public de Service entre la SPL et les 13 actionnaires
- **Mai 2023** : Attribution du MPGP à Urbaser Environnement
- **Août 2023** : Dépôt du permis de construire
- **Décembre 2023** : Complément du permis de construire dans le cadre de la préservation de la biodiversité
- **Mai 2024** : Permis de construire définitif + achat du terrain
- **Juin 2024** : Début du chantier
- **Juillet 2024** : Découverte d'engins explosifs de la Seconde Guerre mondiale. Arrêt du chantier pour déminage
- **10 septembre 2024** : reprise du chantier
- **15 novembre 2024** : Cérémonie de pose de la 1<sup>ère</sup> pierre



### PÔLE ENVIRONNEMENT DE VIRE

Le projet du SEROC et de l'Intercom de la Vire au Noireau est destiné à créer une déchèterie, une unité de transfert des déchets ménagers, et une plateforme de stockage du verre, en remplacement des équipements en place sur le site de Canvie (Vire) devenus obsolètes.

Au printemps 2023, le SEROC, coordonnateur du groupement de commande, a lancé le recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet. C'est l'entreprise SAFEGE Consulting, filiale de Suez qui a été retenu.



### ETAT D'AVANCEMENT:

- **Mai 2023** : Notification du marché de maîtrise d'œuvre
- **Été 2023** : Relevés de terrain, étude géotechnique, étude faune et flore
- **Novembre 2023** : Calage avec les services de la DREAL
- **Juillet 2023 à juin 2024** : Avant-projet (conception)
- **2<sup>nd</sup> semestre 2024** : Projet définitif
- **Été 2024** : Consultation pour marchés de travaux
- **5 décembre 2024** : Attribution des marchés de travaux
  - Lot 1 VRD/GC → Eiffage route Ouest
  - Lot 2 Electricité/courants forts → T.E.I.M
  - Lot 3 Equipement de transfert → Legras SAS
  - Lot 4 Bâtiment/Clos couvert → Abscis Bertin
  - Lot 5 Bâtiment/Second Œuvre → Abscis Bertin
  - Lot 6 Pont-bascule → Précia Molen

**Début prévisionnel des travaux en mars 2025**

**Objectif printemps 2026** : Mise en service prévisionnelle



# Réduire

- Réemploi, réparation, réutilisation (p.35)
- Compostage (p.37)

## Réemploi, réparation, réutilisation

Les actions de réemploi conduites par le SEROC et ses partenaires ont pour objectif de détourner un maximum de flux des déchèteries et notamment les flux des bennes « déchets enfouis » qui font l'objet d'aucune valorisation à ce jour.

### LES RÉCUP'MINUTE

Le Récup'Minute se généralise. Il s'agit d'une zone de gratuité **exclusivement réservée aux particuliers**. Cette zone est prévue pour détourner des filières de traitement, les objets ou matériaux encore utilisables et les mettre à disposition des usagers.

Cette zone, délimitée par un abri type tunnel agricole, est en place à Port-en-Bessin, Isigny-sur-mer et, depuis mars 2024 à Maisoncelles-Pelvey. Depuis l'automne 2024, tous les caissons réemploi qui étaient réservés jusqu'à présent à la BACER sont désormais ouverts au public dans les mêmes conditions que le Récup'Minute.



### LE VILLAGE DE LA RECUP ET DU ZÉRO DECHET, 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION

La troisième édition du Village de la Récup' et du Zéro Déchet s'est tenue à l'hippodrome de Vire Normandie le dimanche 29 septembre 2024. 1 543 visiteurs sont venus à la rencontre des 37 exposants et ont participé aux 12 ateliers participatifs. 83 % des visiteurs étaient des habitants du SEROC, 77 % des habitants de l'Intercom de la Vire au Noireau. La fanfare des transformateurs acoustiques était de nouveau au rendez-vous de l'évènement avec leurs instruments entièrement constitués d'objets récupérés. A l'occasion de cette journée, 69 composteurs ont été distribués. Par ailleurs, un partenariat avec une professionnelle de l'upcycling et une classe de première Métiers de la mode du lycée Mermoz de Vire a été mis en place tout au long de l'année scolaire. L'objectif : réaliser des tenues avec des textiles récupérés auprès de la BACER, et faire un défilé à la fin de l'année. Le bistro thé, ancien bus transformé en bistrot,

installé à l'intérieur du Hall, a fait sensation. Conviviale et familiale, cette édition a su ravir exposants et visiteurs entre qui les échanges ont été qualitatifs. Rendez-vous en 2026 pour la 4<sup>ème</sup> édition sur le territoire de Seullès Terre et Mer.

#### Les objectifs :

- Valoriser les initiatives locales de réemploi et de réduction des déchets,
- Mettre en lumière les acteurs à l'origine de ces initiatives,
- Impulser des changements de comportement et de consommation, avec des solutions inspirantes,
- Donner une image positive et tendance de la récupération, du réemploi et du zéro déchet,
- Mettre en évidence les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du réemploi et du zéro déchet.

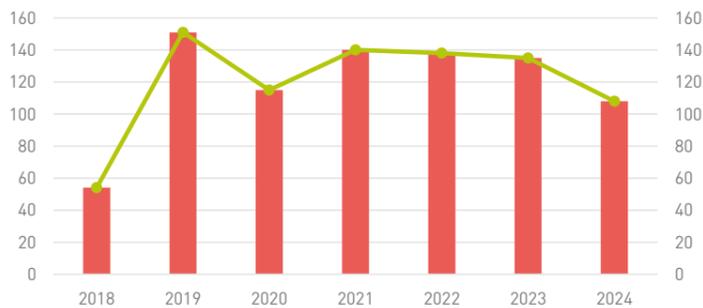


## TEXTILES, OBJETS ET MEUBLES COLLECTÉS PAR LES ASSOCIATIONS

**670 tonnes** de textiles collectés  
- 5,6 % (2023>2024)  
**103 bornes textiles** sur l'ensemble du territoire dont 8 situées sur les déchèteries du SEROC

**108 tonnes** d'objets et meubles collectés et remis dans le circuit de la réutilisation sur l'ensemble du territoire  
- 20 % (2023>2024)

Evolution des tonnages de Récup'solidaire

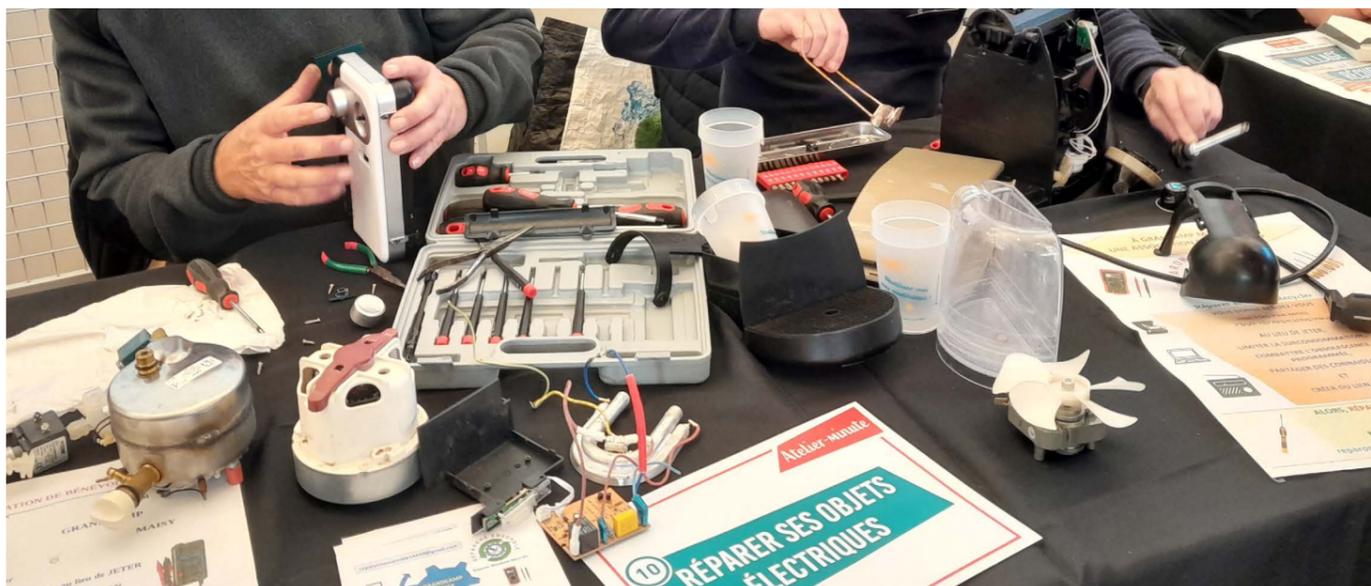


### Explications

Cette forte baisse s'explique par la généralisation des Récup'minute sur les déchèteries. Tous les usagers, moyennant le passage de leur carte de déchèterie, peuvent déposer ou reprendre dans cette zone qui n'est plus exclusivement réservée à la BACER. Les tonnages entrants et sortants ne sont pas comptabilisés.

## RÉPARE CAFÉ

L'association Deuxième Vie Deuxième Chance de Vire, l'association Répare café de Bayeux et l'association Réparons Ensemble de Grandcamp-Maisy ont organisé 31 ateliers en 2024 auxquels 423 personnes ont participé (32 ateliers en 2023, pour 479 participants). Ces ateliers ont permis de réparer 268 objets, soit 60 % des objets apportés (291 objets en 2023, soit 56 % des objets apportés).



# Compostage

Dans le cadre de l'obligation du tri à la source fixée par la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), le SEROC opère le déploiement de solutions de compostage de proximité à l'échelle de son territoire. Ces missions sont confiées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 au pôle compostage, qui œuvre pour augmenter significativement le tri à la source des déchets alimentaires, et leur compostage sur place, pour un retour au sol des matières compostées. Le SEROC offre la possibilité à ses usagers qui le souhaitent, de bénéficier d'un composteur domestique

au prix subventionné de 15 €. Cette solution ne convient pas à tous, aussi le pôle compostage déploie dans de nombreuses communes des solutions de compostage collectif dont la gestion est effectuée par des agents spécialisés du SEROC. A l'échelle d'un immeuble, d'un quartier, d'un hameau, d'un lotissement, le compostage collectif est une solution simple, efficace et peu coûteuse pour trier et valoriser en quelques gestes ses déchets alimentaires. Le compostage de proximité a connu une forte progression en 2024.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 26 054 foyers disposent d'une solution de compostage de proximité mise en place par le SEROC.

- 18 674 en compostage domestique (soit environ 40 500 personnes)
- 1 803 en compostage en pied d'immeuble (soit environ 3 900 personnes)
- 5 577 en compostage de quartier (soit environ 12 100 personnes)
- Et plus de 3 000 personnes dans le cadre du compostage autonome en établissement.

À l'échelle du territoire du SEROC, c'est près de la moitié des habitants qui dispose désormais d'une solution de tri à la source pour ses déchets alimentaires.

L'ensemble de ces dispositifs installés sur le territoire permet potentiellement de traiter sur place près de 2 500 tonnes de déchets alimentaires chaque année.

## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

En 2024, le pôle compostage du SEROC a permis à 3 242 nouveaux foyers de s'équiper d'un composteur domestique. Cela représente une progression de + 23% par rapport à l'année 2023.

Ces composteurs domestiques ont été distribués à l'occasion de 122 distributions :

- 52 permanences hebdomadaires au SEROC de Bayeux
- 29 permanences hebdomadaires à la déchèterie de Vire-Canvie
- 41 distributions ponctuelles dans 26 communes du territoire du SEROC

62 % des composteurs distribués en 2024 l'ont été

lors des distributions ponctuelles, contre 38 % lors des permanences de distribution. Les distributions ponctuelles ont l'avantage d'être organisées au plus près du lieu de résidence des usagers, et sur des créneaux horaires plus compatibles avec une vie active.



**3 242 foyers équipés** d'un composteur individuel en 2024  
+ 648 (2023<2024)

Nombre de foyers équipés par adhérent en 2023 et 2024

	2023	2024	2023/2024	TOTAL NBRE DE FOYERS ÉQUIPÉS
COLLECTEA (ISIGNY OMAHA INTERCOM ET BAYEUX INTERCOM)	1 361	1 796	+ 32 %	9 573
CDC SEULLES TERRE ET MER	249	240	- 3,6 %	1 947
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	468	645	+ 37,8 %	3 329
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	516	561	+ 8,7 %	3 825
<b>Total</b>	<b>2 594</b>	<b>3 242</b>	<b>+ 25 %</b>	<b>18 674</b>

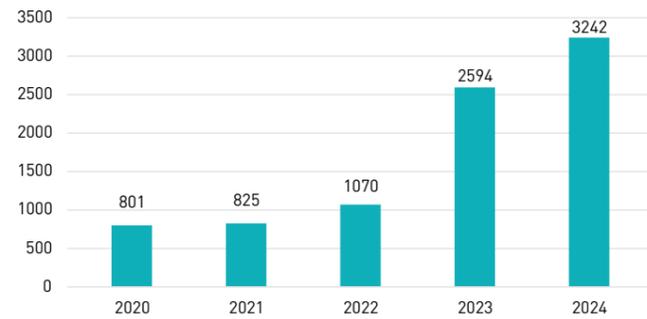
Taux d'équipement moyen en composteurs domestiques par adhérent

ADHERENT	TAUX MOYEN 2023	TAUX MOYEN 2024	PROGRESSION
COLLECTEA	28,9 %	32,7 %	+ 3,8 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	20,1 %	25,3 %	+ 5,1 %
PRE-BOCAGE INTERCOM	25,8 %	30,1 %	+ 4,3 %
SEULLES TERRE ET MER	35,9 %	37,8 %	+ 1,9 %
<b>Total général</b>	<b>27,2 %</b>	<b>31,2 %</b>	<b>+ 3,9 %</b>

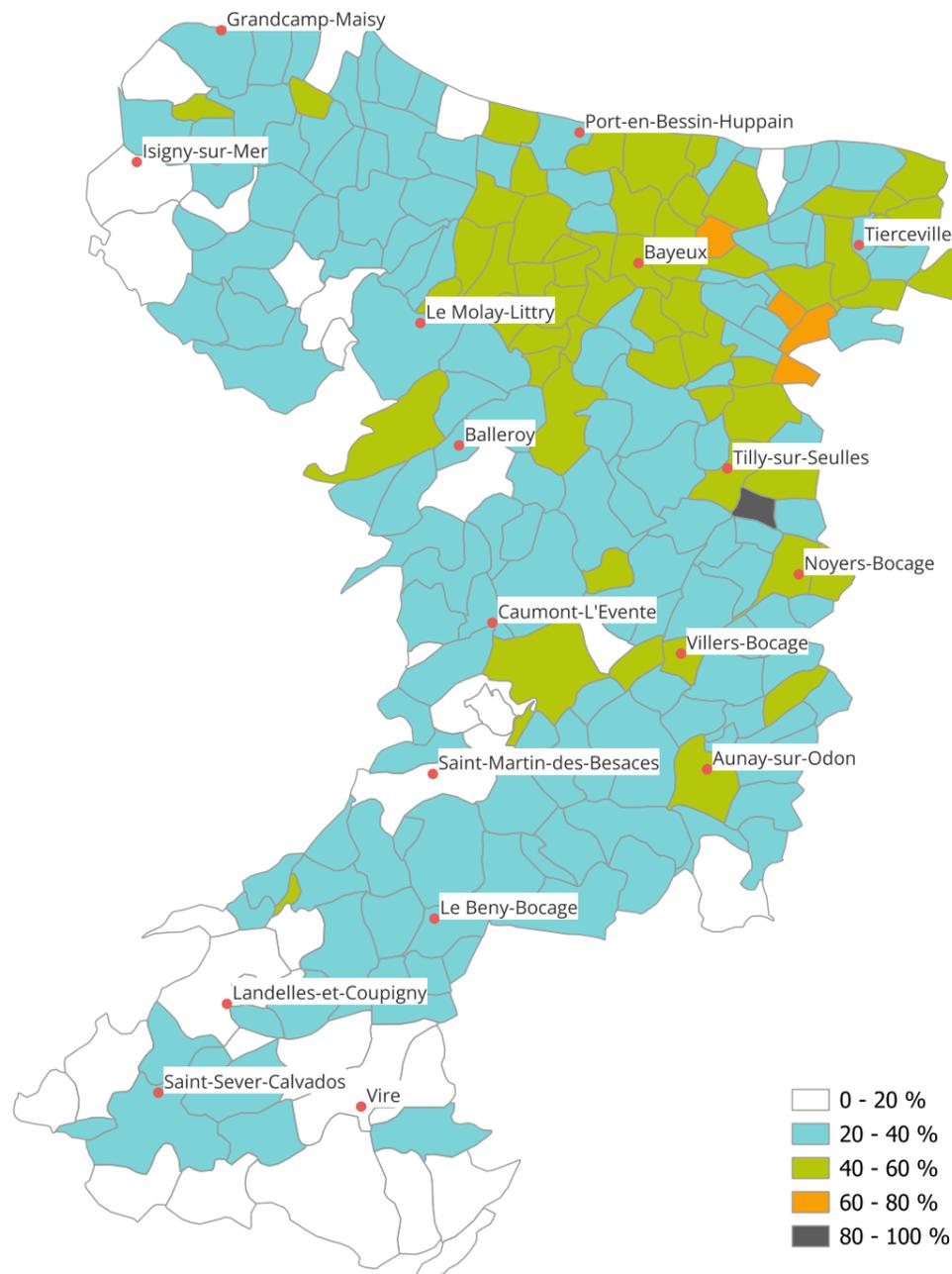
Environ un tiers de la population du territoire du SEROC résidant en maison dispose d'un composteur individuel en 2024.

Le taux d'équipement en composteurs domestiques est représenté pour chaque commune du territoire sur la carte ci-après. Cette carte permet de suivre l'évolution du nombre de foyers équipés d'un composteur domestique d'année en année, et d'élaborer notamment la stratégie de déploiement du compostage collectif, mais également le planning des distributions ponctuelles sur le territoire. La prise en compte de l'ensemble des composteurs distribués sur le territoire par le SEROC depuis l'an 2000 permet de déterminer un taux moyen d'équipement en composteurs domestiques par commune, et par adhérent.

Evolution du nombre de foyers équipés de composteurs domestiques 2020 - 2024



Taux d'équipement moyen en composteurs individuels - SEROC 31/12/2024



## LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Le pôle compostage du SEROC a créé en 2024, 109 nouveaux sites de compostage collectif (contre 41 en 2023) :

- 71 nouveaux sites de quartier (contre 6 en 2023)
- 10 nouveaux sites en pied d'immeuble (contre 12 en 2023)
- 29 nouveaux sites autonomes en établissement (contre 21 en 2023)

Les 71 nouveaux sites de quartier permettent à 5 171 foyers de disposer d'une solution de tri à la source pour leurs déchets alimentaires dans les communes d'Asnelles, d'Audrieu, d'Aunay-sur-Odon, de Bayeux, de Carcagny, de Colombiers-sur-Seulles, de Coulonces, de Crépon, de Creully, de Cristot, d'Isigny-sur-Mer, de Landelles-et-Coupigny, du Molay-Littry, de Sainte-Honorine-des-Pertes, de Tilly-sur-Seulles, de Tour-en-Bessin, de Trévières, de Vaudry, de Ver-sur-Mer, de Villers-Bocage et de Vire.

Les 10 nouveaux sites en pied d'immeuble permettent à 517 foyers de disposer d'une solution de tri à la source pour leurs déchets alimentaires dans les communes de Bayeux, d'Isigny-sur-Mer, et de Vaux-sur-Aure.

Le SEROC déploie ses solutions de compostage collectif en direction des ménages, en milieu urbain et en milieu rural. Le compostage de quartier est accueilli sur des espaces publics et permet à chacun de disposer d'une solution de tri pour ses déchets alimentaires.

Cette solution vient en complément des composteurs domestiques, parfois mal ou non-utilisés, et convient à de nombreux usagers. Les agents du pôle compostage, par leurs suivis techniques et leur présence sur le terrain, veillent au bon fonctionnement des composteurs.

Les 29 nouveaux sites autonomes en établissement concernent :

- 7 établissements touristiques (gîtes, campings)
- 9 entreprises (déchets des repas des salariés)
- 3 établissements de petite enfance (crèches)
- 1 EHPAD
- 2 collèges
- 2 cuisines centrales
- 5 établissements d'hôtellerie/restauration

Les établissements concernés en 2024 sont situés sur les communes de Bayeux, Cahagnolles, Castillon, Caumont-L'Éventé, Grandcamp-Maisy, Isigny-sur-Mer, La Cambe, La Ferrière-Harang, Le Molay-Littry, Litteau, Monfréville, Nonant, Saint-Gabriel-Brécy, Saint-Vigor-le-Grand, Vaucelles, Villers-Bocage et Vire.

Les agents du pôle compostage gèrent plus de 250 sites de compostage collectif. En 2024, cela représente 1 102 suivis de site, c'est-à-dire des opérations de contrôle du bon fonctionnement des installations, des opérations de brassage, transfert, retournement et récoltes.



**Les 109 nouveaux sites équipés en 2024 :**

**INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU :**

- Vire Normandie : AVF, IME du Bocage (cuisine et siège), Rivière et Bocage, Allée Zélie Delise, rue Jean Bouchet, rue Roger Renault - Vaudry : Chemin des Monts 1 et 2 - Chemin du Gage, Imp. Arthur Papworth, Mairie, route de Tinchebray, rue des Bruyères, rue Jules Hallais - Coulonces : rue de la Mairie, Chemin des Travers.
- Souleuvre en Bocage : La Ferrière-Harang : Skypark Normandie 1 et 2.
- Landelles-et-Coupigny : Lotissements des hirondelles et du Domaine, rue Alfred Enguehard.

**COLLECTEA :**

- Bayeux : Campanile, la Poste, le Collégium, SEROC, 25 avenue Conseil, gendarmerie, Résidences de Malherbe, Delaunay, des Poiriers, Eindhoven 60 bis, Saint-Jean, rue d'Anjou, avenues Jacques Prévert et Reine Mathilde, Hôtel du Doyen, les Teinturiers, Places de Dorchester et des Cordeliers, rue Alexis de Tocqueville, rue Arthur Honegger, rue Château Guillaume, rue de Chojnice, rue de Crémel, rue Georges Brassens, rue Gustave Flaubert, rue Jacqueline Auriol, rue Malherbe, rue Maurice Ravel, rue PF Delaunay, rue Pierre Trébucien, rue Toustain du Bec.
- Litteau : Camping - Cahagnolles : Camping de l'Escapade - Saint-Vigor-le-Grand : Centre de loisirs - Monfreville : Château - La Cambe : Ferme du Longpré.
- Tour-en-Bessin : Lotissement de la Moinerie, terrain de loisirs - Trévières : Maison des Services - Audrieu : quartier de la gare.
- Isigny-sur-Mer : restaurant le Central, gendarmerie, quartier des Hogues, Résidence Winston Churchill, rue du Fanal, rue du stade - Le Molay-Littry : Collège de la Mine, rue de la pompe à feu.
- Sainte-Honorine-des-Pertes : Résidence du Colombier.
- Castillon : Camping le Moulin Foulon - Crépon : bourg - Cristot : colonne à verre - Vaux-sur-Aure : le lieu Aubin.
- Vaucelles : Gîte Moulin Morin - Grandcamp-Maisy : la Trinquette - Carcagny : ateliers communaux.
- Nonant : Espace Vitamines, les Petits Apprenti'sages - Saint-Gabriel-Brécy : Prieuré Saint-Gabriel.

**SEULLES TERRE ET MER :**

- Tilly-sur-Seulles : Lotissement les Blanches pierres, quartier du Bois d'Orceau, rue Champêtre, rue des Jonquilles.
- Colombiers-sur-Seulles : Mairie.
- Ver-sur-Mer : parking de l'église, rue de la Clé des champs.
- Creully : Parkings de la Grange à Dîmes, de la Mairie et du cimetière, Pôle santé, rue des druides, rue Guy de Maupassant.
- Asnelles : rue des Pérelles - Audrieu : rue du Petit Val - rue Haroun Tazieff.

**PRÉ-BOCAGE INTERCOM :**

- Villers-Bocage : Arche des Bébés : Les Corsaires et les P'tits Pirates, avenue de Brioude, Richard Lenoir, rue des Grumes, rue Saint-Germain - Restos du Coeur.
- Aunay-sur-Odon : Chemin rouge, rue des Pinsons, rue du Parc.
- Caumont-l'Eventé : Collège les Sources d'Aure, EHPAD Gustave Courbet, Hammeau du Lys "La chouettes qui louche" et le jardin partagé.



# Informer

- Sensibilisation des publics (p.42)

# Sensibilisation des publics

## BILAN DES ACTIONS MENÉES



**9 522** personnes sensibilisées sur l'année  
soit **+ 122 %**

**ANIMATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**  
107 classes, 2 496 élèves sensibilisés  
**- 18 classes** (2023>2024)

**STANDS D'INFORMATION ET FORMATIONS ADULTES**  
21 formations adultes  
**+ 15** (2023<2024)

**RELAIS DANS LA PRESSE**  
108 articles de presse **+ 7**  
3 communiqués  
13 points presse **- 4**  
(2023>2024)

**INFORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS AUX BONS GESTES DE TRI ET AUX ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS**

**ÉVÈNEMENTS**  
Cafés des astucieux  
22 ateliers  
4 visites de site  
210 participants

**PRÊT DE MATÉRIEL**  
42 manifestations accompagnées  
**- 21** (2023>2024)

**SITE INTERNET**  
Plus de 85 235 personnes ont consulté le site  
**- 1 355** (2023>2024)

**RÉSEAUX SOCIAUX**  
Instagram - 393 followers  
**+ 24 %** (2023<2024) - 70 publications  
Poste le plus vu : Village de la Récup' sponsorisé (15 500 vues)  
Post le plus aimé : Retour sur la 3<sup>ème</sup> édition du Village de la Récup' (30 "j'aime")  
Facebook - 1 200 abonnés  
**+ 17 %** (2023<2024)  
Post le plus vu : Village de la Récup' sponsorisé (15 800 vues)  
Post le plus partagé : offre d'emploi (96 partages)

**GESTION DE PROXIMITÉ**  
1 149 usagers sensibilisés au compostage lors des inaugurations de sites collectifs  
3 569 personnes formées au compostage lors des distributions de composteurs individuels  
219 élus sensibilisés et initiés

### Explications

Les chiffres sont relativement stables par rapport à l'année 2023. La baisse du nombre de classes sensibilisées s'explique par un envoi tardif des informations aux écoles, et donc un démarrage pour tardif des animations (mi-octobre). A contrario, le service est de plus en plus sollicité par diverses structures pour former un public d'adultes aux bons gestes de tri. Le SEROC reste très présent dans la presse, avec une couverture significative des opérations de déploiement de composteurs collectifs. Les réseaux sociaux ne cessent de gagner des abonnés. Les outils de communication numérique seront probablement un axe de communication majeure des prochaines années. D'une façon générale, on constate que c'est la communication multisupport qui est efficace. Enfin, le pôle compostage contribue à hauteur de 52 % à la sensibilisation des publics.

### Prêt de matériel

ADHÉRENT	COMMUNE	STRUCTURE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
COLLECTÉA	BAYEUX	Mairie	1
COLLECTÉA	COMMES	Particulier	1
COLLECTÉA	TILLY-SUR-SEULLES	Mairie	1
COLLECTÉA	SAINT-VIGOR-LE-GRAND	APE	1
COLLECTÉA	ELLON	ACSEA	1
COLLECTÉA	SUBLES	APE	1
COLLECTÉA	SAINT-PAUL-DU-VERNAY	Asso. Saint-Paul Anim'	1
COLLECTÉA	BAYEUX	APE Ecole Bellevue	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Corporation Saint-Fiacre	1
COLLECTÉA	SAINTE-HONORINE-DE-DUCY	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Sapeurs pompiers	1
COLLECTÉA	COMMES	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	VAUX-SUR-AURE	ESAT VYV3 NORMANDIE	1
COLLECTÉA	ISIGNY-SUR-MER	Particulier	1
COLLECTÉA	BALLEROY-SUR-DROME	Ultrabutane	1
COLLECTÉA	NORON-LA-POTERIE	Particulier	1
COLLECTÉA	RYES	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	COMMES	Comité de jumelage	1
COLLECTÉA	JUAYE-MONDAYE	Asso. Musikandmas	1
COLLECTÉA	COMMES	Tiers-Lieu l'Arbre	1
COLLECTÉA	TOURNIÈRES	Portes ouvertes du Ru Paisible	1
COLLECTÉA	BAYEUX	APE Louise Laurent	2
COLLECTÉA	SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE	Mairie	1
COLLECTÉA	SAINT-MARTIN-DES-ENTRÉES	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	VIENNE-EN-BESSIN	AMF Téléthon	1
COLLECTÉA	ELLON	Mairie	1
COLLECTÉA	BAYEUX	Bayeux Intercom	1
PBI	VILLY-BOCAGE	Villy Découverte	1
PBI	TOURNAY-SUR-ODON	Comité des fêtes	1
PBI	LES MONTS-D'AUNAY	Mairie	1
PBI	VILLY-BOCAGE	Mairie	1
PBI	MAISONCELLES-PELVEY	Asso. Au cœur de mon village	1
STM	CREULLY-SUR-SEULLES	STM - Service animation	1
STM	CREULLY-SUR-SEULLES	Asso. SOPHIA	1
STM	CREULLY-SUR-SEULLES	Festival Bouge ton Bessin	1
STM	SAINT-GABRIEL-BRECY	Asso. Happy Jazz	1
STM	CREULLY-SUR-SEULLES	Gold Beach Tourisme	1
IVN	VIRE NORMANDIE	Sas Bike & Run	1
<b>TOTAL</b>			<b>42</b>

### Formations adultes

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
RÉSIDENCE DOMITYS	Bayeux	1
PERSONNEL INOLYA	Bayeux	3
ACSEA	Bayeux	2
GRETA	Bayeux	1
CAMPING SIBLU	Litteau	1
OFFICE DU TOURISME	Grandcamp-Maisy	1
EHPAD	Saint-Vigor-le-Grand	1
FOYER J. CORNU	Bayeux	1
EPMS CHÂTEAU DE VAUX	Graye-sur-Mer	1
SOPROLEC	Vire Normandie	1
DEFI TOIT CPIE	Vire Normandie	1
NORMANDIE LUGE	Soulevre-en-Bocage	1
INOLYA	Vire Normandie	1
MFR	Vire Normandie	1
<b>TOTAL</b>		<b>17</b>

### Stands

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
JARDIN BOTANIQUE DE BAYEUX	Bayeux	1
COLLECTE DÉCHETS	Villy-Bocage	1
PBI	Aunay-sur-Odon	1
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>

## ZOOM SUR... ... LE TRI DANS LES CAMPINGS

Après un travail de diagnostic auprès des campings du Bessin en 2023, des supports de communication adaptés à leurs besoins ont été distribués au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 dans 32 établissements. L'objectif est d'informer les vacanciers de façon claire et ludique pour augmenter la qualité du tri. Des paniers de tri ont également été proposés en expérimentation dans 16 campings et 1 gîte.



## NOUVEAUTÉS 2024

### Une serre éco-artistique sur le PARC

Dans le cadre du développement artistique et pédagogique du Parc, le SEROC avait lancé en 2023 un appel à candidature pour la conception d'une serre éco-artistique sur le site. Les sœurs Limonne, retenues pour ce projet, ont réalisé au printemps 2024 une serre inspirée du « Earthship » en utilisant de nombreux matériaux de récupération (pneus, bouteilles en verre, filets de pêche, coquilles Saint-Jacques, bois de palettes...). La serre a été inaugurée le 16 mai 2024. Objet de visite en soit, elle servira aussi de support aux projets d'animation à venir avec les écoles et partenaires du site.



### LES CAFÉS DES ASTUCIEUX



Pour l'année 2024 (qui chevauche 2 saisons des Cafés des astucieux) le taux de remplissage est de 87 % (70 % en 2023). Il y a eu 17 dates d'ateliers répartis sur 12 lieux partenaires (dans 12 communes différentes).

- 10 types d'ateliers ont été organisés :
- Je crée ma planche d'inspiration
  - Vaisselle Mosaïque
  - Je cuisine Anti-Gaspi
  - Zéro déchet dans ma cuisine
  - Je fais mes cosmétiques
  - Couture : réparations créatives
  - Après-midi jeux de société
  - Réussir mon compost
  - Répare ton vélo
  - Nichoirs en palettes

## NOUVEAUTÉS 2024

### CAMPAGNE DE PROMOTION DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ - ANNÉE 2

Une campagne de communication d'envergure a été pensée sur trois ans pour accompagner le déploiement massif du compostage individuel et collectif sur le territoire.

Le SEROC s'est associé à l'entreprise « le Trait d'Humour » et sa marque Heula pour la création de 3 visuels. L'objectif était de changer le regard des habitants sur le compostage, avec un ton humoristique propre à la marque Heula. En 2024, ces visuels ont été utilisés pour l'achat et la distribution de goodies (mugs, sous-bock, cartes postales). Les sous-bocks ont fait l'objet d'une campagne de distribution dans l'ensemble des bars du territoire. Des affiches ont été distribuées aux mairies et partenaires. Un des visuels « Composter c'est simple comme bonjour ! » a fait l'objet de la création d'un motion design, diffusé de septembre à décembre 2024 dans les cinémas du territoire (52 008 vues). Les visuels ont également été utilisés pour la communication

institutionnelle de la collectivité (carte de vœux, 4<sup>ème</sup> de couverture du SEROC INFOS et du rapport annuel, signature mail, site internet, posts sur les réseaux sociaux).

Par ailleurs, le sujet des biodéchets a fait l'objet du dossier du SEROC INFOS 2024. La charte graphique institutionnelle a continué d'être déclinée, notamment avec la réalisation de flammes de visibilité.

Enfin, le service a imaginé un label « Ici on composte ». Objectifs :

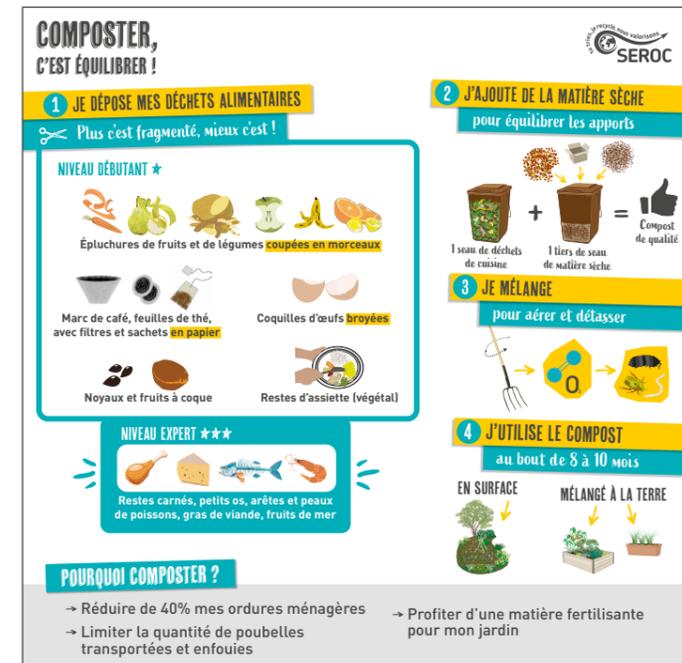
- Signaler et identifier les zones de compostage
  - Valoriser la pratique du compostage
  - Normaliser la pratique dans l'espace public
  - Revendiquer la démarche des acteurs impliqués
- Ce label sera décliné sur différents supports en 2025 et distribué largement.



Label compostage  
" Ici on composte "



Flamme pour  
les distributions



Panneau d'explications pour le local composteur  
et le saison



# Indicateurs financiers

- Indicateurs économiques (p.48)
- Liste des marchés en cours (p.50)

# Indicateurs économiques

Le SEROC étant assujéti à la TVA, tous les montants sont en euros hors taxe.

## FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024	ÉVOLUTION EN €
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	8 885 317,93 €	9 442 378,83 €	557 060,90 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 383 144,13 €	2 690 071,98 €	306 927,85 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	94 502,34 €	160 202,48 €	65 700,14 €
66 - CHARGES FINANCIERES	20 302,82 €	18 879,29 €	-1 423,53 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 502,30 €	0,00 €	-13 502,30 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	990,29 €	4 002,91 €	3 012,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 397 759,81 €</b>	<b>12 315 535,49 €</b>	<b>917 775,68 €</b>

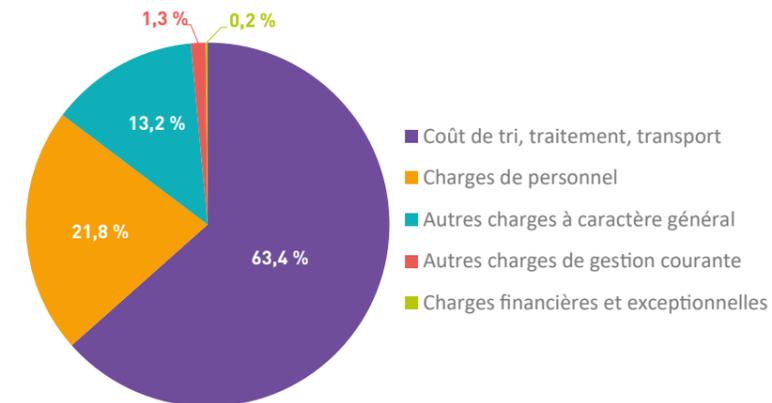
### Explications

8 % d'augmentation des dépenses réelles réalisées de fonctionnement entre 2023 et 2024. Cela concerne surtout les charges à caractère général et les dépenses de personnel.

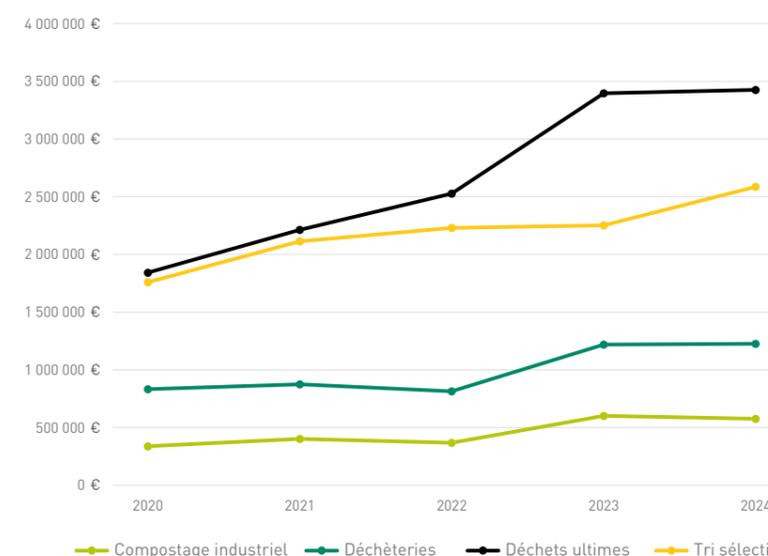
L'augmentation des dépenses du Syndicat est essentiellement liée aux coûts de traitement des déchets :

- hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette dernière est passée de 51 € par tonne en 2023 à 58 € par tonne en 2024 (+ 83 784 €).
- révisions des prix des nouveaux marchés publics pour des prestations équivalentes (+ 260 000 € environ).

Répartition des dépenses réelles



Évolution des dépenses de traitement par déchets



### Focus dépenses

- Concernant le coût de tri, traitement et transport des déchets :

Tous les postes de dépenses ont augmenté. En 2024, les prix, révisés semestriellement, sont directement impactés par l'augmentation liée à l'inflation. L'augmentation de la TGAP a un impact sur les coûts de traitement des déchets.

Malgré la baisse des tonnages de plus de 5 % des déchets enfouis, la TGAP est passée de 1 392 000 € en 2023 à 1 475 819 € en 2023, soit + 6 %.

La mise en place de l'extension des consignes de tri et des nouvelles filières de recyclage nécessite un process techniquement plus performant et engendre une augmentation de la dépense du tri des recyclables.

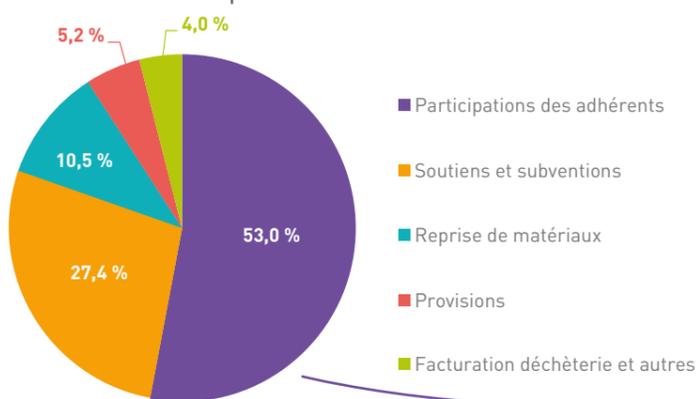
Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024	ÉVOLUTION EN €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	62 625,62 €	67 093,15 €	4 467,53 €
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	1 292 303,54 €	1 794 963,00 €	502 659,46 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 515 300,84 €	10 911 947,26 €	2 396 646,42 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 659,88 €	104 180,15 €	71 520,27 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 069,41 €	596,85 €	- 23 472,56 €
78 - PROVISIONS	700 000,00 €	699 607,84 €	- 392,16 €
<b>Recettes réelles</b>	<b>10 626 959,29 €</b>	<b>13 578 388,25 €</b>	<b>2 951 428,96 €</b>

Faits marquants :

Soutien des éco-organismes : 3,7 millions de recettes (+1,3 million d'euros par rapport aux prévisions). Ces recettes sont liées aux performances de tri de chacun des usagers.

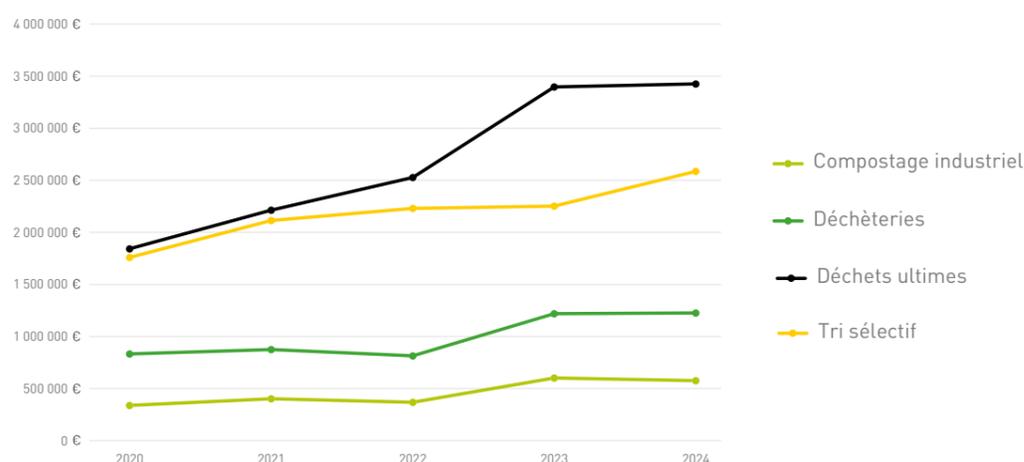
Répartition des recettes réelles



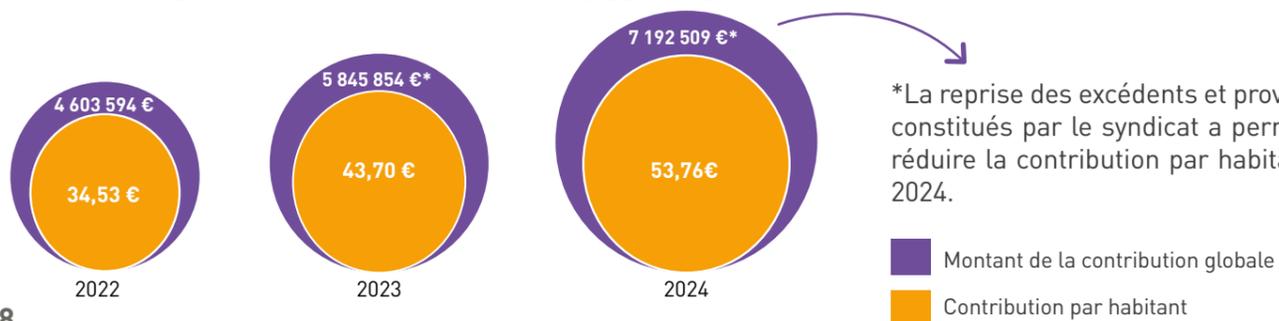
En bref

- + 41,5 % de recettes de reventes de matériaux : + 372 000 € par rapport à 2023.
- + 23 % de participations des adhérents : + 1 346 654 € par rapport à 2023

Évolution des recettes issues de la vente des matériaux entre 2019 et 2024



Évolution des contributions entre 2022 et 2024



\*La reprise des excédents et provisions constitués par le syndicat a permis de réduire la contribution par habitant en 2024.

PRENONS L'EXEMPLE D'ESTELLE, HABITANTE DE CREULLY-SUR-SEULLES



CHIFFRES BASÉS SUR LE TONNAGE 2024

Le coût par habitant prend en compte les charges de structure, la communication, la prévention, le transport, le traitement, le tri, la valorisation matière et/ou énergétique, l'élimination, les soutiens, les subventions, la TGAP et la mutualisation des contributions des collectivités adhérentes.

Estelle a payé **42 €** pour **la gestion et le traitement des déchets** qu'elle a apporté en **déchèterie**.



Estelle a payé **36 €** pour le **traitement de ses ordures ménagères**.

Grâce au tri d'Estelle et de chaque habitant du SEROC



il a été déduit **-11,8 € =** de la facture d'Estelle.

- 1,6 € valorisation des emballages en verre
- 10,2 € valorisation du papier et des emballages

**COÛT POUR L'HABITANT : 66,20 € \***

\* Hors coût de collecte - Chiffres basés sur le tonnage 2024

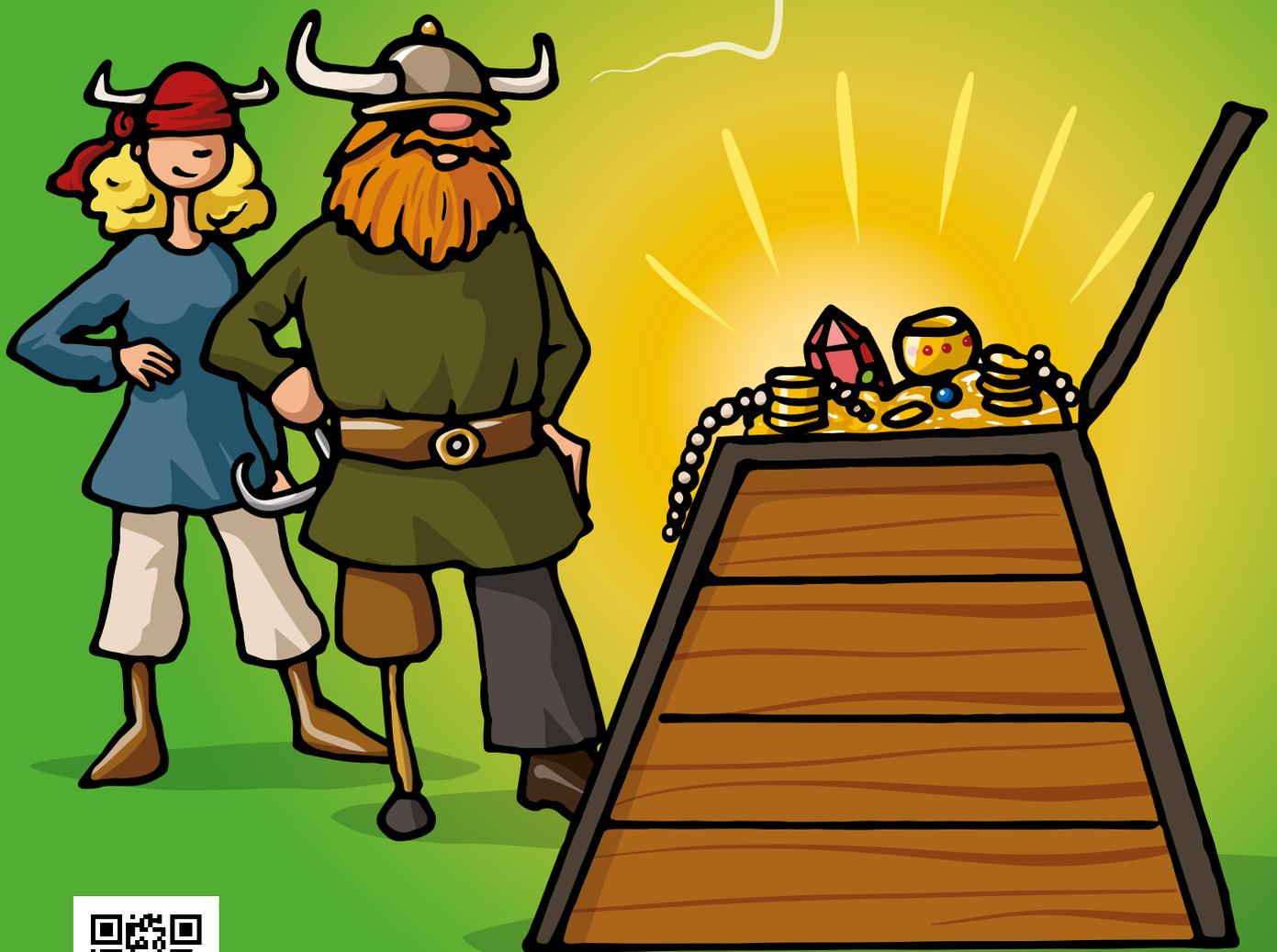
Liste des marchés en cours

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2024	DATE DE FIN DU MARCHÉ
ADMINISTRATIF	Mission d'audit, conseil et assistance pour passation et suivi des marchés d'assurances	-	ARIMA CONSULTATION (75)	Sans objet	31/12/2025
	Assurance dommages aux biens et risques annexes centre exploitation	5 ans	SMACL (79)	6 247 €	31/12/2025
	Assurance protection juridique collectivité	5 ans	PILLIOT (62)	500 €	31/12/2025
	Entretien des locaux du siège	5 ans	DECA PROPLETE (61)	15 748 €	30/09/2026
	Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus	5 ans	SMACL (79)	374 €	31/12/2025
COMPOSTAGE INDUSTRIEL	Traitement et valorisation des tontes	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	42 098 €	30/04/2026
	Traitement et valorisation des branchages	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	534 412 €	30/04/2026
DÉCHÈTERIES	Transport, valorisation et élimination du tout-venant des déchèteries	5 ans	SPEN VALAMBRAY (14)	517 681 €	31/12/2027
	Valorisation et élimination des gravats des déchèteries	5 ans	SACAB (14)	23 887 €	31/12/2027
	Mise à disposition de bennes et traitement des déchets de plâtre issus des déchèteries	5 ans	VRVN (14)	127 791 €	31/12/2027
	Enlèvement et traitement des DMS	5 ans	TRIADIS (76)	203 675 €	31/12/2027
	Mise à disposition de bennes, transport et traitement des déchets d'amiante liée issus des déchèteries	5 ans	VRVN (14)	7 053 €	31/12/2027
	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	EODD	3 489 €	31/12/02024
	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		SAFEGE / AVANT-PROPOS	58 993 €	
	Contrôleur technique pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		QUALICONSULT	510 €	
	CSPS extension de la déchèterie de Creully		QUALICONSULT	524 €	
	CSPS pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		SOCOTEC	540 €	
	Mission géotechnique pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		SEMOFI	7 565 €	
	Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la déchèterie de Creully		INGE INFRA / GINGER BURGEAP	21 635 €	
	Traitement et valorisation du bois	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	220 315 €	30/04/2026
	Mise en balle carton déchèteries	4 ans	SA AFM RECYCLAGE	19 640 €	31/12/2027
	Etude plateformes compostage et sortie dsp		SARL SAGE ENGINEERING / PARME	5 525 €	
	Acquisition de 7 conteneurs de stockage de déchets dangereux		SAS AGECE	94 840 €	31/12/2024
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux		MASTELLOTTO	78 909 €	
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux		MASSELIN TERTIAIRE	5 167 €	
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux		CLOSYSTEM	0 €	
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux		ABSCIS BERTIN	61 305 €	
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux		MASSELIN TCE	8 807 €	
	Travaux construction d'une déchèterie à Bayeux		OMNIPESAGE	0 €	
	Travaux extension déchèterie Creully		MARTRAGNY	0 €	
Travaux extension déchèterie Creully		CITEOS	0 €		
Travaux extension déchèterie Creully		NGE PAYSAGE	0 €		

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2024	DATE DE FIN DU MARCHÉ
DÉCHETS ULTIMES	Traitement des ordures ménagères secteur Nord	5 ans	SPEN (50)	2 012 890 €	31/12/2027
	Traitement des ordures ménagères secteur Centre	5 ans	SPEN BILLY (14)	430 287 €	31/12/2027
	Traitement des ordures ménagères secteur Sud	5 ans	LES CHAMPS JOUAULT (50)	693 200 €	31/12/2027
	Fourniture de composteurs et bio-seaux	3 ans	COLLECTAL	14 000 €	31/12/2026
SERVICES MULTIPLES	Groupement de commande fourniture d'électricité des déchèteries	1 an	OCTOPUS ENERGY	15 681 €	31/12/2024
	Fourniture de composteurs	3 ans	EMERAUDE (22)	414 142 €	31/12/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Maisoncelles Pelvey	4 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	104 152 €	31/12/2025
	Location et entretien des vêtements de travail	5 ans	ANETT (14)	37 161 €	30/09/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Bayeux	5 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	550 168 €	30/06/2028
	Fourniture, pose et dépannage des pneumatiques	4 ans	LAGUERRE (14)	10 713 €	22/04/2024
	Fourniture, pose et dépannage des pneumatiques	4 ans	LAGUERRE (14)	9 346 €	23/05/2028
	Groupement de commande fourniture d'électricité du centre d'exploitation et des unités de transfert des déchets	1 an	TOTALENERGIES (75)	18 236 €	31/12/2023
	Groupement de commande fourniture d'électricité du centre d'exploitation et des unités de transfert des déchets	1 an	TOTALENERGIES (75)	52 153 €	31/12/2024
	Assurance dommages aux biens et risques annexes déchèteries et unités transfert	5 ans	SMACL (79)	25 632 €	31/12/2025
	Assurance responsabilité civile générale et pollution à l'environnement	5 ans	SMACL (79)	14 360 €	31/12/2025
	Assurance flottes véhicules, marchandises transportées et auto collaborateur	5 ans	SMACL (79)	23 447 €	31/12/2025
	Assurance des risques statutaires des agents	4 ans	SA RELYENS SPS	73 272 €	31/12/2024
	Fourniture de tickets restaurants	4 ans	SWILE	100 980 €	31/12/2024
	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire		SAFEGE / AVANT-PROPOS	43 454 €	
	Contrôleur technique pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire		SOCOTEC	0 €	
CSPS pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire		BUREAU VERITAS	657 €		
TRANSPORT (RÉGIE)	Location longue durée de deux camions	5 ans	LOCAMAX (14)	62 302 €	31/12/2028
	Location longue durée de deux camions	5 ans	FRAIKIN (92)	5 092 €	31/12/2023
	Location longue durée de deux camions	6 ans	FRAIKIN (92)	62 620 €	30/04/2026
	Location longue durée d'un camion	5 ans	LOCAMAX (14)	27 192 €	13/06/2026
	Peinture et réparation des caissons de déchèteries	4 ans	CMBC (14)	51 865 €	07/07/2026
	Acquisition de caissons amovibles		CTI BA	0 €	03/12/2025
	Transfert transport sélectif secteur Sud	4 ans	GDE REVIVAL (14)	214 856 €	31/12/2025
TRI SÉLECTIF	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	4 ans	SPHERE (50)	386 969 €	31/12/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Nord	5 ans	PAPREC (35)	1 330 778 €	30/06/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Centre	5 ans	SPHERE (50)	316 204 €	30/06/2025

# Le compost c'est notre trésor

Pourvu que ce tas d'or dure !



Retrouvez d'avantage d'informations sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)



Financé par

